

Les chemins du succès

Production agricole et sécurité alimentaire: exemples de réussites

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements		4
Introduction		5
Partie I:	Réduire de moitié le nombre des victimes de la faim	6
	Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet mondial de l'alimentation	6
	Leçons tirées de l'expérience réussie de certains pays	7
	Arménie	10
	Brésil	13
	Nigéria	16
	Vietnam	19
Partie II:	Transformer l'agriculture pour satisfaire la demande mondiale	22
	Rompre avec le passé	22
	Algérie	23
	Malawi	25
	Turquie	27
Partie III:	Renforcer la productivité des petits agriculteurs	30
	Qui sont les petits agriculteurs?	30
	Pistes pour le renforcement de la productivité des petits agriculteurs	30
	Premiers enseignements	32
	Autonomisation des communautés rurales pauvres	33
	Indonésie	34
	Mexique	34
	Sierra Leone	35
Tableaux	Pays en voie de réaliser les objectifs OMD et SMA d'ici 2015	6
	Dimensions des indicateurs de la sécurité alimentaire pour les pays examinés	7
	État des lieux des Programmes nationaux de sécurité alimentaire (PNSA), septembre 2009	33
	État des lieux des Programmes régionaux de sécurité alimentaire (PRSA), septembre 2009	32
Schémas:	Algérie: Indices de la production agricole, 1999-2007	22
	Malawi: Production de maïs et commerce céréalier, 1999-2007	22
	Turquie: Croissance des exportations agricoles : les cinq productions en plus forte hausse	22
Liste des sources:		37

REMERCIEMENTS

Le présent document a été préparé par les collaborateurs et consultants de la Division Aide aux politiques et mobilisation des ressources (TCA) et du Service de coordination et gestion du PSSA (TCOS), sous la supervision du Sous-Directeur général du Département du développement économique et social. Il a également bénéficié des contributions et éclairages précieux des bureaux régionaux et sous-régionaux et des représentations de la FAO à Ankara (Turquie), Bangkok (Thaïlande), Budapest (Hongrie), Freetown (Sierra Leone), Hanoï (Vietnam), Lagos (Nigéria), Santiago (Chili) et Erevan (Arménie).

INTRODUCTION

Face à l'aggravation de la faim dans le monde, qui touche aujourd'hui plus d'un milliard d'êtres humains à cause de la flambée des prix alimentaires et de la crise financière, la communauté internationale s'est engagée à redoubler d'efforts pour lutter contre la faim et la malnutrition. Le présent article fait valoir que même si la situation mondiale est sombre, il existe des cas de réussite – réussite définie dans ses trois dimensions : réduction de la faim, transformation du secteur agricole et amélioration de la productivité des petits agriculteurs. Il est important de se pencher sur ces succès et d'essayer d'en tirer des enseignements et des exemples de bonnes pratiques que d'autres pays pourraient mettre à profit.

Les chiffres terribles à l'échelle mondiale masquent le fait que le nombre de personnes victimes de la faim a reculé dans trente-neuf pays en développement durant la période 1990-2006. L'article analyse le cas de quatre pays en voie de réaliser les objectifs de sécurité alimentaire de 2015: l'Arménie, le Brésil, le Nigéria et le Vietnam. A la lumière de ces exemples, il conclut que pour remporter ce combat contre la faim, un certain nombre de facteurs doivent être réunis : avant de conclure que dans tous ces pays, un certain nombre de facteurs étaient réunis: (1) création d'un environnement propice à la croissance économique et au bien-être humain; (2) attention particulière portée aux plus vulnérables et investissement dans le développement des ruraux pauvres ; (3) sécurisation des gains et (4) préparation d'un avenir durable.

Plusieurs pays en développement ont réussi à transformer leur secteur agricole, pour en faire une source importante de croissance et de recettes d'exportation et ainsi, accroître sa contribution à la réduction de la pauvreté et de la faim. L'article présente trois exemples de pays ayant réussi cette mutation. L'Algérie et la Turquie ont réussi à développer substantiellement leurs exportations agricoles, et l'Algérie a aussi enregistré une progression significative de sa production céréalière. Dans l'un et l'autre cas, le succès est dû à des politiques de promotion du commerce international, conjuguées à des efforts soutenus de promotion du secteur agricole pour en faire un des piliers du développement futur de l'économie. Dans le cas du Malawi, ce sont les bons résultats de la production de base, le maïs, rendus possibles par la nouvelle politique de subvention mise en œuvre par le gouvernement, qui ont permis au pays de satisfaire la demande intérieure et de générer un excédent pour l'exportation.

Le soutien aux petits agriculteurs est un des meilleurs moyens de lutter contre la faim et la pauvreté. D'après les estimations, 85 pour cent des exploitations ont une superficie inférieure à 2 hectares, et les petits agriculteurs et leurs familles représentent 2 milliards de personnes, soit un tiers de la population mondiale. L'Indonésie, le Mexique et le Sierra Leone sont des exemples de pays qui ont élaboré des approches novatrices de l'autonomisation et du soutien aux petits agriculteurs. L'article explique comment des initiatives engagées sous la forme de projets pilotes sont actuellement transposées à l'échelle nationale pour aider les petits agriculteurs à améliorer leur productivité, et ainsi augmenter leurs revenus et renforcer la sécurité alimentaire de leurs familles et du pays tout entier.

Les exemples présentés ici portent un message d'espoir – le combat contre la faim peut être gagné. Le succès exige la détermination inébranlable des gouvernements des pays en développement eux-mêmes, et le soutien de la communauté internationale.

PARTIE I

RÉDUIRE DE MOITIÉ LE NOMBRE DES VICTIMES DE LA FAIM

On peut parler de sécurité alimentaire lorsque toutes les personnes ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

PLAN D'ACTION DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION, 13 NOVEMBRE 1996

Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet mondial de l'alimentation

La définition de la sécurité alimentaire citée en exergue énonce les conditions nécessaires à la réalisation du droit à l'alimentation. Ce droit a été réaffirmé dans la Déclaration de Rome adoptée à l'issue du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, et la réduction du nombre de personnes victimes de sous-alimentation a été retenue comme indicateur de réussite.

Depuis 1996, le nombre de personnes sous-alimentées fait l'objet d'un suivi à partir des estimations statistiques de la proportion de la population d'un pays dont la consommation est inférieure à l'apport calorique minimum nécessaire pour mener une vie saine et active. Des données complémentaires sur la prévalence de la malnutrition chez les enfants

de moins de cinq ans sont également analysées, dans le but d'évaluer la qualité nutritionnelle des aliments consommés.

Sur les soixante-dix neuf pays dont la FAO surveille régulièrement l'évolution sur le plan de la sécurité alimentaire, trente et un manifestent une tendance à la baisse du nombre des personnes victimes de sous-alimentation entre 1990-1992 et 2004-2006. Parmi ces pays, huit ont déjà réduit de moitié la proportion et le nombre de personnes sous-alimentées, atteignant ainsi à la fois l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) et celui du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) pour 2015. Cinq pays viennent de réaliser l'OMD, et trois autres sont en passe d'atteindre l'un et l'autre objectifs d'ici 2015.

PAYS EN VOIE DE RÉALISER LES OBJECTIFS OMD ET SMA D'ICI 2015

Objectifs tous deux réalisés
 OMD réalisé
 OMD et SMA en voie de

		Population totale	Nombre de personnes sous-alimentées		Progrès Objectif du SMA =0,5	Proportion de la population totale victime de sous-alimentation		Progrès Objectif OMD =0,5	
			2004-2006	1990-1992		2004-2006	1990-1992		2004-2006
			(millions)	(millions)		(millions)			
AFRIQUE									
Congo [4]		3,6	1,0	0,8	0,8	40	21	0,5	
Ghana [2]		22,5	5,4	1,7	0,3	34	8	0,2	
Nigéria [2]		141,4	14,7	11,3	0,8	15	8	0,5	
ASIE DE L'OUEST									
Arménie [4]		3,0	1,6	0,7	0,4	46	23	0,5	
Azerbaïdjan [3]		8,4	2,0	0,9	0,4	27	11	0,4	
Géorgie [3]		4,5	2,5	0,6	0,2	47	12	0,3	
ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST									
Chine [3]		1320,5	177,8	127,4	0,7	15	10	0,6	
Myanmar [3]		48,0	18,1	8,3	0,5	44	17	0,4	
Thaïlande [3]		63,0	15,7	10,7	0,7	29	17	0,6	
Vietnam [3]		85,0	18,7	11,2	0,6	28	13	0,5	

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES								
Brésil [2]		186,8	15,8	11,9	0,7	10	6	0,6
Équateur [3]		13,1	2,5	1,7	0,7	24	13	0,5
Guyane [2]		0,7	0,1	0,0	0,3	18	6	0,3
Jamaïque [2]		2,7	0,3	0,1	0,5	11	5	0,4
Nicaragua [4]		5,5	2,2	1,2	0,5	52	21	0,4
Pérou [3]		27,3	6,1	3,6	0,6	28	13	0,5

Leçons tirées de l'expérience réussie de certains pays

Pour tenter d'identifier les facteurs susceptibles d'expliquer la réussite des pays cités, la FAO a analysé les tendances à partir d'une série d'indicateurs relatifs à la situation macroéconomique et à chacune des quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, stabilité et utilisation) dans ces pays sur une période de quinze ans comprise entre 1991 et 2005.

De cet examen initial, il ressort que certains facteurs sont généralement réunis dans tous les pays qui ont réussi, indépendamment de leur situation géographique, de leur taille ou de leur stade de développement. Ces facteurs peuvent se résumer ainsi :

- Créer un environnement propice à la croissance économique et au bien-être humain,
- Porter une attention particulière aux plus vulnérables et investir dans le développement des ruraux pauvres,
- Sécuriser les gains, et
- Préparer un avenir durable.

La description des quatre pays qui suit illustre la manière dont ce schéma général s'applique, selon des modalités différentes, à des pays en voie de réaliser les objectifs de sécurité alimentaire fixés pour 2015.

DIMENSIONS DES INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LES PAYS EXAMINÉS

Dimension	Indicateur	Période	Arménie	Brésil	Nigéria	Viet Nam
Performance macro-économique	Taux moyen de croissance annuelle du PIB (2.000 USD valeur constante, en %)	1991-2005	2,3	2,6	3,0	7,6
Performance du secteur agricole	Taux moyen de croissance annuelle de la production agricole nette (en %, base 1999 - 2001)	1991-2005	2,9	4,7	4,8	5,4
Distribution de la richesse	Ratio de l'écart de pauvreté (moins d'1,25 USD par jour, en %)	1996	5	3	32	24 (93)
		2002	3	2	30 (04)	11
Disponibilité (Offre alimentaire suffisante)	Apport énergétique alimentaire (kcal par personne)	1990-1992	1960	2810	2540	2180
		2004-2006	2290	3090	2650	2680
Accessibilité (Pour tous)	Réseau routier (km pour 1000 personnes rurales)	1990-1992	7,2	44,5	2,2	1,8
		2004-2006	6,9	58,1	2,6	3,7
Stabilité (A tout moment)	Indice des prix alimentaires (coefficient de variation, en %)	1990-2007	16,8	21,5	20,2	27,0
Utilisation (Nourriture saine)	Proportion de la population ayant accès à une eau potable (en %)	1990	-	83	49	65
		2004	92	90	49	85
Utilisation (Nourriture nutritive)	Prévalence de l'anémie chez les femmes non enceintes (en %)	Année la plus récente	12,4	23,1	62,0	24,3
	Prévalence des carences en vitamine A (rétinolémie < 070 µmol/l) chez les enfants d'âge préscolaire (en %)	Année la plus récente	0,6	13,3	29,5	12,0
Résultat (Vie active)	Nombre et proportion de personnes sous-alimentées (million de personnes/pourcentage)	1990-1992	1,6/46	15,8/10	14,7/15	18,7/28
		2004-2006	0,7/23	11,9/6	11,3/8	11,2/13
Résultat (Vie saine)	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans (en %)	Année la plus récente	18,2	7,1	43,0	43,4
	Prévalence du dépérissement chez les enfants de moins de cinq ans (en %)	Année la plus récente	5,5	1,6	11,2	6,1

CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET AU BIEN-ÊTRE HUMAIN

La réalité de l'**Arménie** a été dominée durant ces deux dernières décennies par le passage d'une économie planifiée à une économie de marché ouverte. Après des difficultés initiales, l'Arménie a réussi à créer un environnement porteur pour les entreprises du secteur privé et déployé des efforts tout particuliers en direction de ses petits agriculteurs pour faciliter leur transition vers une économie de marché.

Les investissements publics, quelle que soit leur nature, supposent que l'économie nationale soit capable de générer une assiette fiscale suffisante pour les soutenir. L'économie du **Brésil** a pu souffrir d'un certain manque de stabilité dans le passé, mais c'est une économie large et forte, qui est devenue de plus en plus compétitive sur les marchés internationaux, ce qui lui a permis d'enregistrer un taux de croissance supérieur à celui de l'économie mondiale ces dernières années.

En 2001, le gouvernement du **Nigéria** a introduit des réformes macroéconomiques de déréglementation et de privatisation de nombreux secteurs et impulsé un grand mouvement en faveur du développement de l'agriculture dans le cadre d'un Programme national de sécurité alimentaire national (PNSA), lancé avec le soutien technique de la FAO. L'économie non-pétrolière du Nigéria enregistre aujourd'hui un taux de croissance annuel de plus de 7 pour cent, soit le double de ce qu'il était il y a dix ans. En 2008, le secteur agricole représentait 42 pour cent du PIB et employait environ 70 pour cent de la population active.

L'économie du **Vietnam** a remarquablement progressé depuis l'introduction du principe d'économie ouverte, en 1986. Le PIB réel a augmenté de 7,3 pour cent par an en moyenne entre 1995 et 2005, et le revenu par habitant de 6,2 pour cent. Les bons résultats macroéconomiques ont été rendus possibles par des réformes intérieures visant à démanteler les contrôles sur l'activité économique et à instaurer un climat favorable à l'investissement, tout en accélérant l'intégration à l'économie mondiale, ce qui a permis aux exportations agricoles de devenir un important moteur de la croissance.

PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PLUS VULNÉRABLES ET INVESTIR EN FAVEUR DES RURAUX PAUVRES

Les efforts de l'**Arménie** ont bénéficié en grande partie du soutien d'un Programme multidimensionnel pour la sécurité alimentaire (PSA) financé par l'Union européenne, qui reposait sur une démarche analogue à la double approche introduite au Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*, en 2001, et incorporée dans le Cadre global d'action (CGA) à la suite de l'envolée des prix alimentaires en 2007. En combinant soutien aux activités productives des populations rurales et mise en place de prestations en termes de sécurité sociale et de soins de santé au bénéfice: prise en charge des familles vivant en dessous du seuil de pauvreté et des mères à la naissance d'un enfant, l'Arménie a réussi à réaliser à la fois le premier des Objectifs du Millénaire pour le développement et celui du SMA, bien avant l'échéance fixée de 2015.

Au **Brésil**, le Président Lula a introduit dès 2003 une stratégie baptisée «Faim zéro», fondée comme dans le cas de l'Arménie sur une double approche. Les collectivités locales et les représentants de la société civile ont été mobilisés, et des ressources publiques ont été affectées au financement de la stratégie. Celle-ci associait un système dit de «cash transfers» ou transferts en espèces, destinés à relever le pouvoir d'achat des pauvres, et des investissements dans l'agriculture familiale pour répondre à l'augmentation consécutive de la demande alimentaire et améliorer les revenus des agriculteurs eux-mêmes. Ces efforts ont permis de faire baisser rapidement la prévalence de la sous-alimentation et de la malnutrition, et la réalisation des objectifs OMD1 et SMA est désormais en vue.

Le **Nigéria** poursuit une politique d'investissement en faveur des petits agriculteurs qui est au cœur de sa stratégie. Le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) a encouragé l'adoption de techniques qui ont permis aux petits agriculteurs d'accroître de manière significative leur productivité et leur revenu, grâce à l'introduction de double et triple récolte. Il a aussi favorisé le développement des communautés rurales en renforçant l'accès aux services de vulgarisation, de crédit et de commercialisation ainsi qu'à l'éducation à la santé et à la nutrition. Cette

approche intégrée est actuellement transposée à l'échelle nationale, avec des retombées positives pour l'économie toute entière ainsi que pour les agriculteurs qui participent au programme. Le Nigéria a déjà réalisé le premier Objectif du Millénaire pour le développement, et le pays est en bonne voie d'atteindre l'objectif du SMA d'ici 2015.

Le **Vietnam** a conjugué des politiques d'ouverture de ses marchés et d'importants investissements dans le système national de protection sociale qui finance les soins de santé, les retraites et l'aide aux chômeurs temporaires. Le pays met aussi en oeuvre un certain nombre de programmes au bénéfice des pauvres et des personnes vulnérables, en particulier dans les zones reculées et montagneuses. Le Vietnam a lui aussi atteint le premier Objectif du Millénaire pour le développement et déjà réduit de 40 pour cent le nombre de personnes sous-alimentées.

SÉCURISER LES GAINS: COMBATTRE LA RÉCESSION ET LA FLAMBÉE DES PRIX AGRICOLES

Le gouvernement de l'**Arménie** a investi massivement et avec succès dans un plan de relance qui a permis de limiter l'impact des récentes crises financière et économique sur son économie.

Durant la crise économique et financière, le **Brésil** a autorisé ses exportateurs à tirer sur les réserves de monnaies étrangères du pays pour éviter le dépôt de bilan. Par ailleurs, le programme « Faim zéro » a fourni un filet de sécurité aux consommateurs et aux petits agriculteurs, ce qui a permis au pays de surmonter la crise avec des effets négatifs relativement moins importants que dans de nombreux autres pays.

Face à la flambée des prix agricoles, le Gouvernement du **Nigéria** a prélevé 65.000 tonnes métriques de céréales assorties sur la Réserve alimentaire stratégique nationale, mise en place pour faire face à des urgences comme celle-ci. En outre, le gouvernement a introduit un programme d'achat et de distribution d'engrais pour permettre aux agriculteurs de maintenir leur productivité, en dépit du resserrement du crédit agricole.

Le **Vietnam** a été durement touché par la récession mondiale. Un plan de relance a été élaboré en décembre 2008: il combinait des réductions fiscales et des mesures de subvention des taux d'intérêt destinées à alléger les difficultés financières des entreprises, avec des investissements publics

dans les infrastructures, le logement, les écoles et les hôpitaux en vue de créer de nouveaux emplois et de stimuler la demande. Les niveaux élevés de déficit budgétaire, de déficit commercial et d'inflation, conjugués à la baisse des revenus pétroliers, ont limité la capacité du gouvernement à appliquer ce plan de relance, mais 1 milliard d'USD a été investi à ce jour pour redresser l'économie.

SÉCURISER LES GAINS: GÉRER LES ÉPIDÉMIES ET LES CATASTROPHES NATURELLES

L'**Arménie** élabore actuellement une approche globale de la prévention et de la prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Le gouvernement a établi un centre régional de prévention chargé de promouvoir une approche régionale de la prévention, de conduire des recherches sur les meilleures pratiques en matière de relèvement après une situation d'urgence : et de constituer des bases de données de surveillance à l'échelle régionale.

Le **Brésil** a engagé une campagne à forte visibilité contre le VIH/SIDA, et utilise par ailleurs des systèmes d'alerte rapide très évolués pour permettre aux autorités de réagir rapidement face à des catastrophes naturelles comme les inondations qui ont frappé le Sud du pays en 2008.

Le Gouvernement du **Nigéria** a élaboré un Plan triennal d'action d'urgence VIH/SIDA pour promouvoir l'adoption plus large des thérapies antirétrovirales et le traitement des femmes enceintes pour réduire le risque de transmission mère-enfant du virus. Un Centre d'urgence pour les maladies animales transfrontières a aussi été établi pour surveiller et contenir la propagation de la grippe aviaire dans le pays.

Le **Vietnam** a pris des mesures énergiques contre le virus du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et il a entrepris de restructurer son secteur avicole et de renforcer les services vétérinaires pour pouvoir faire face à de nouvelles flambées potentiellement dévastatrices de maladies d'origine animale comme l'influenza aviaire.

PRÉPARER UN AVENIR DURABLE

Les plans d'avenir de l'**Arménie** incluent la poursuite du renforcement de la compétitivité, la rénovation des réseaux hydrauliques pour réduire les fuites d'eau, l'investissement dans le développement rural pour réduire les disparités entre la capitale et

les zones rurales, et la protection de la biodiversité.

Les succès remportés à ce jour par le **Brésil** lui fournissent des bases solides pour s'attaquer aux problèmes en suspens tels que la réforme agraire, la protection de l'Amazone et le développement de sources durables de bioénergie.

Le **Nigéria** a encore des défis majeurs à relever, en particulier dans le secteur de l'énergie, marqué par un manque d'efficacité important, et dans le domaine des institutions financières rurales et du crédit agricole. Un programme baptisé « désert contre

nourriture » est en cours d'élaboration dans le cadre de l'initiative de grande Muraille verte qui vise à contenir l'avancée du désert saharien sur les terres arables.

L'investissement dans la recherche agricole et la promotion d'une gestion durable et respectueuse de l'environnement des bassins versants sont une priorité pour le **Vietnam**. Le pays devra aussi relever un certain nombre de défis de santé publique, notamment la hausse brutale de la prévalence de la tuberculose et du VIH/SIDA, ainsi que des questions de sécurité sanitaire des aliments, qui touchent l'industrie agroalimentaire.

ARMÉNIE

Les petits agriculteurs arméniens ont réalisé de grands progrès depuis la libéralisation de l'économie en 1991, créant ainsi un environnement propice à l'agriculture commerciale. L'irrigation avec l'eau de haute montagne recèle un grand potentiel mais le manque d'efficacité de la consommation d'eau est important du fait des fuites du réseau. La rénovation du système d'adduction d'eau est une priorité élevée pour le gouvernement

Créer un environnement propice à la croissance économique et au bien-être humain

LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS

L'Arménie a accédé à l'indépendance en 1991, après l'effondrement de l'Union soviétique. Après un recul de la production de 53 pour cent en termes réels entre 1991 et 1993, l'économie a rebondi et enregistré une croissance de 5,4 pour cent par an entre 1994 et 2000. Ce redressement est dû en grande partie au succès des réformes économiques mises en oeuvre. Le gouvernement a libéralisé les échanges et les prix, et commencé à mettre en place progressivement le cadre juridique requis par une économie de marché. Il a privatisé la plupart des entreprises publiques de petite ou moyenne taille et réduit de manière significative son intervention dans l'activité économique. Il a aussi maintenu une stabilité macroéconomique et contenu l'inflation à des niveaux faibles.

Au début, la croissance rapide de l'économie n'a pas eu les effets escomptés sur la lutte contre la pauvreté. Les faiblesses de l'environnement économique et le non-respect du droit et de la concurrence loyale ont entravé le développement du secteur privé et la création d'emplois. Après 2000, les réformes se sont accélérées : elles visaient principalement à améliorer l'environnement des entreprises, à renforcer la réglementation financière et à promouvoir l'amélioration de la qualité du service public. Grâce à ces efforts, des taux moyens de croissance de 12,6 pour cent par an ont été enregistrés entre 2001 et 2007.

LA RÉFORME AGRICOLE

Au cours des cinq dernières années, le secteur agricole a généré en moyenne plus de 18 pour cent du PIB de l'Arménie, employant environ 46 pour cent de la population active. Un tiers environ des agriculteurs ne cultivent pas la totalité de leurs terres, en raison

principalement de leur médiocre qualité, du manque d'eau ou de l'éloignement des terres par rapport aux fermes.

De 1998 à 2004, le gouvernement a mis en oeuvre un Programme de soutien à la réforme agricole, dont l'objectif premier était de créer un environnement propice au développement du secteur privé dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. Il a consolidé les institutions et services agricoles pour remédier à des contraintes majeures en matière de connaissances et techniques agricoles. Il a aussi fourni des formations et des services de conseil aux agriculteurs et entreprises agro-alimentaires, pour les aider à élaborer leur plan de développement et ainsi accéder plus facilement aux lignes de crédit en place. Il a appuyé le développement d'un réseau d'associations villageoises de crédit, et les fonds dégagés par la réduction de certains programmes publics de recherche agricole ont été transférés à ces associations à travers les institutions financières rurales participant au programme. Les réformes du secteur agricole se poursuivent, même si un certain nombre de problèmes restent encore en suspens. La majorité des petites exploitations sont aujourd'hui en mesure de satisfaire leurs propres besoins alimentaires mais n'ont pas toujours la capacité d'avoir un volume de production suffisant pour une agriculture commerciale.

LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET DU SMA

La croissance économique et l'amélioration des performances de la petite agriculture ont permis de faire reculer la pauvreté qui touchait plus la moitié de la population en 1999 et qui est tombée à moins de 25 pour cent en 2007, et de façon plus marquée encore dans le cas de l'extrême pauvreté qui est passée de 21 pour cent à environ 3 pour cent. La proportion de la population touchée par la sous-alimentation a aussi baissé (de 46 pour cent en 1991 à 23 pour cent en 2005), avec une diminution de 60 pour cent du

nombre absolu de personnes sous-alimentées durant cette même période.

Porter une attention particulière aux plus vulnérables et investir dans le développement des ruraux pauvres

LE PROGRAMME DE SECURITÉ ALIMENTAIRE (PSA) ET LE SYSTÈME DE PRESTATIONS FAMILIALES
Le Programme de sécurité alimentaire de l'Arménie a joué un rôle clé dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté entre 1996 et 2005. La Stratégie met l'accent sur les causes sous-jacentes de la pauvreté à trois différents niveaux: (i) disponibilités alimentaires insuffisantes à l'échelle nationale et/ou régionale; (ii) pauvreté entraînant l'accès insuffisant à l'alimentation, au niveau des ménages; et (iii) régimes alimentaires carencés et inadéquation nutritionnelle, au niveau individuel. Le soutien financier de l'Union européenne a permis au PSA d'appuyer des programmes et des services agricoles dans des domaines comme la santé animale, le drainage et la conservation des sols, le développement des semences et la foresterie. Le PSA a eu une forte incidence sur la réforme agraire, en particulier en favorisant la modernisation des régimes fonciers dans les zones rurales. Il a aussi joué un rôle plus large en appuyant le système public de sécurité sociale, notamment les services de protection et de santé infantiles et le système de prestations familiales mis en place pour les familles déclarant un revenu inférieur à 1 USD par personne et par jour.

L'ALLOCATION DE NAISSANCE

Afin d'inciter les mères à déclarer les naissances et à accéder aux services de santé, le gouvernement leur verse une allocation ponctuelle au moment de l'inscription. Depuis octobre 2003, le montant de cette allocation a été porté à 50.000 drams. Grâce à ce dispositif, le nombre de mères qui ne déclarent pas une naissance a diminué, ce qui facilite la lutte contre les maladies infantiles.

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL

En 2008, un programme national global d'aménagement du territoire a été élaboré, dans le but principalement d'empêcher le fossé entre Érevan, la capitale, et les communautés rurales de se creuser davantage, au niveau des infrastructures. Ce programme avait aussi pour objectif de

réduire les écarts de niveaux de vie entre Érevan, d'autres villes et les zones rurales.

Sécuriser les gains

LE PLAN DE RELANCE ANTI-RECESSION

En réponse à la récente crise économique, le gouvernement a élaboré une stratégie qui inclut la caution de l'État pour des ressources financières additionnelles, la subvention des outils et l'entrée de l'État au capital des entreprises qui remplissent les critères d'éligibilité fixés par l'État. Il a également investi dans une série de nouveaux projets agricoles fondés sur le principe d'un partenariat public-privé, ainsi que dans de nouveaux projets d'infrastructure routière comme la construction de l'autoroute Meghri-Batumi, et dans de nouvelles initiatives dans le secteur énergétique.

PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX CATASTROPHES NATURELLES

L'Arménie met au point une approche plus globale de la prévision et de la prévention des catastrophes naturelles et d'origine humaine. Cette approche inclut l'introduction de systèmes d'information sur l'évaluation du risque, l'établissement d'un centre de gestion de crise en étroite liaison avec l'ensemble de la population et la réforme du service sismique national. Des plans ont aussi été élaborés pour l'après-crise, avec notamment la modernisation des systèmes d'assurance. Les réserves publiques ont été étendues, et des structures d'hébergement et de stockage ont été construites. Le gouvernement a mis en place un centre régional de prévention des catastrophes en Arménie pour promouvoir une approche régionale de la prévention des situations d'urgence, mener des recherches sur les meilleures pratiques dans les situations d'après-crise et développer des bases de données régionales plus cohérentes.

Préparer un avenir durable

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

Le gouvernement estime que la relance de l'économie arménienne après la sortie de crise exigera un modèle de croissance légèrement différent de celui qui a si bien servi au cours des dix dernières années. Ce modèle impliquera une intégration plus forte et plus diversifiée aux marchés internationaux afin de renforcer la compétitivité des exportations arméniennes. Un autre élément clé sera la mise en œuvre de projets panarméniens, fondés sur le principe du

partenariat public-privé, notamment la construction d'une nouvelle centrale nucléaire et d'une liaison ferroviaire Iran-Arménie. Le gouvernement espère que la création d'une nouvelle banque panarménienne et l'afflux de nouveaux investissements/ crédits hypothécaires stimuleront le secteur financier.

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES

Depuis peu, des efforts ont été engagés pour financer la rénovation du réseau hydraulique qui présente d'importantes fuites d'eau. Au cours des cinq dernières années, plus de 100 millions de dollars des Etats-Unis ont ainsi été investis pour accroître la capacité des barrages et les consolider. Mais le système d'irrigation arménien nécessite encore d'énormes investissements dans la mesure où les pertes d'eau du réseau actuel d'irrigation sont supérieures à 50 pour cent.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Le Plan d'action national pour l'environnement inclut une analyse des questions liées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, et définit un certain nombre d'actions prioritaires. La majorité des activités de conservation de la biodiversité en Arménie sont gérées par le gouvernement. La conservation in-situ concerne à la fois les zones protégées et de plus vastes espaces, principalement des terres appartenant à l'État. Dans le cas des terrains privés, la loi sur la privatisation confère à leur propriétaire la responsabilité de la conservation de la biodiversité. Mais du fait des conditions économiques et du manque d'information, le degré de protection de la biodiversité sur les terres privées est faible.

BRÉSIL

Les politiques de sécurité alimentaire du Brésil concernent l'ensemble de la population, et non pas seulement les pauvres. Celles relatives à la distribution des aliments et à l'amélioration des approvisionnements, à l'éducation à l'alimentation et à la nutrition, à l'information et à l'étiquetage, à la qualité et à la sécurité sanitaire des aliments, notamment, sont de bons exemples de politiques qui bénéficient à tous les Brésiliens, indépendamment de leur revenu.

Créer un environnement propice à la croissance et au bien-être humain

STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET CROISSANCE

Dans les années 1990, d'importantes mesures ont été prises pour restaurer l'équilibre budgétaire à terme et libéraliser et ouvrir l'économie brésilienne, mais ces mesures n'ont pas suffi à empêcher une crise financière majeure en 2000. Depuis, le pays a retrouvé une stabilité macroéconomique très nécessaire et substantiellement amélioré sa compétitivité sur la scène internationale, ce qui lui a permis d'enregistrer une croissance économique supérieure à celle de l'économie mondiale.

PARTAGER LA RICHESSE

La stabilité économique et la croissance sont des conditions nécessaires pour lutter contre la faim, mais elles restent insuffisantes lorsque le problème principal tient au manque de revenu et de pouvoir d'achat d'une part importante de la population. Dans le cas du Brésil, il fallait une croissance plus équitable.

De plus, même si l'agriculture brésilienne a toujours été bien diversifiée et contribue de manière substantielle au PIB, le secteur agroalimentaire moderne coexiste avec une petite agriculture familiale dont le potentiel de production commence à peine à être exploré.

Porter une attention particulière aux plus vulnérables et investir dans le développement des ruraux pauvres

PROGRAMME "FAIM ZÉRO"

Le gouvernement du Président Luiz Inácio Lula da Silva a lancé le programme "Faim zero" en janvier 2003 avec l'engagement d'assurer à tous les Brésiliens trois repas par jour avant la fin de son mandat. Ce programme a été conçu comme une stratégie globale et intégrée, fondée sur une double approche, visant à garantir à la fois l'accès à l'alimentation et sa disponibilité ainsi qu'une alimentation adéquate sur le plan nutritionnel, dans une perspective durable. Il est aussi très ouvert en ce qu'il fait appel à la participation

active de la société civile en même temps qu'il en dépend dans une certaine mesure. Les principaux éléments de ce programme sont les suivants :

Transferts en espèces et repas scolaires. Un programme de cartes alimentaires a été institué pendant moins d'un an et remplacé en 2004 par la Bolsa Familia (Bourse familiale), régime de transferts en espèces conditionnels qui unifie tous les systèmes existant précédemment dans l'ensemble du pays. Aujourd'hui, ces transferts en espèces, et les repas servis à l'école, sont le principal moyen pour les ménages à faible revenu d'avoir accès à l'alimentation.

Programmes locaux de distribution de nourriture. Les restaurants populaires, les cuisines communautaires et les banques d'aliments, gérés en partenariat avec le secteur privé et la société civile, proposent de la nourriture peu chère ou gratuite et offrent aux petits agriculteurs un moyen d'écouler leur production à l'échelle locale.

Éducation à la nutrition. Un programme complet d'éducation à l'alimentation et à la nutrition relayé par les médias fait la promotion des principes d'une alimentation saine et équilibrée.

Programme nutrition et santé. Des compléments alimentaires sont fournis à des groupes spécifiques ayant des besoins particuliers, et pour lutter contre les maladies causées par les carences en vitamines et micronutriments. Des citernes pour l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation sont installées actuellement dans la région semi-aride du Brésil.

Programmes d'incitation pour les familles d'agriculteurs pauvres. Différents programmes s'efforcent de valoriser le potentiel des petits agriculteurs, en créant des marchés et en encourageant l'adoption de techniques agricoles propres à augmenter les rendements, afin de leur permettre de vivre de la terre. Parmi eux, la ligne de crédit PRONAF et un programme d'achats directs qui permet aux agriculteurs de vendre directement leur production au gouvernement à hauteur de 800 USD par an. Il s'agit d'un cercle vertueux, puisque les produits achetés alimentent des réserves alimentaires et contribuent au maintien des prix, fonction précédemment assurée par l'intermédiaire des achats des grands producteurs et des coopératives. Une partie des achats publics

sert aussi aux repas scolaires servis dans les écoles publiques primaires et secondaires.

RÉDUIRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION

En 1991, 15,8 millions de Brésiliens souffraient de sous-alimentation. Ce chiffre a peu évolué jusqu'en 2001, il a même légèrement augmenté pour atteindre 16,6 millions. Entre 2001 et 2005, toutefois, ce nombre est tombé à 12 millions, et la proportion de personnes victimes de sous-alimentation a reculé de 10 à 6 pour cent. De plus, le Brésil a enregistré un recul de la malnutrition infantile parmi les plus spectaculaires du monde en développement. Dans le Nord-Est, région gravement touchée par la sous-alimentation, le retard de croissance est tombé de 22,2 à 5,9 pour cent, il est aujourd'hui en phase avec les niveaux des régions plus développées du Centre et du Sud.

Sécuriser les gains

SURMONTER LA CRISE FINANCIÈRE ET CELLE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Les réserves importantes de monnaies étrangères du Brésil lui ont permis de négocier la récession en puisant dans ces réserves pour aider les exportateurs à surmonter la crise financière mondiale, maintenir en place et renforcer le soutien aux petits agriculteurs, et étendre le filet de sécurité constitué par l'allocation familiale, à la fois par le nombre des familles bénéficiaires et par le relèvement de son montant. La consommation et les marchés intérieurs de produits alimentaires se sont maintenus, en partie grâce à des interventions qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie « Faim zéro ». Grâce à son degré de préparation, le Brésil a été l'un des pays les moins affectés par la crise internationale, et le premier à effectuer sa sortie de crise.

PROGRAMME "PLUS DE NOURRITURE"

Pour élargir et compléter la stratégie de la Faim zéro, le gouvernement a lancé en juillet 2008 le programme "Plus de nourriture" en vue de limiter les effets de la flambée des prix alimentaires et de stimuler la production agricole familiale. Ce programme fournit des crédits aux investissements visant à accroître le revenu agricole et à maintenir le niveau des approvisionnements alimentaires pour les villes. Au cours de la première année d'application, il a financé l'achat de 14.350 tracteurs par de petits agriculteurs, et octroyé des crédits pour l'automatisation de la

production au bénéfice des producteurs de café ainsi que des éleveurs de bovins, de porcs, de volailles, de caprins et d'ovins.

LUTTER CONTRE LES ÉPIDÉMIES ET GÉRER LES CATASTROPHES NATURELLES

Le Brésil a engagé une campagne à forte visibilité contre le VIH/SIDA et gère par ailleurs des systèmes évolués d'alerte rapide pour permettre au gouvernement de réagir rapidement face à des catastrophes naturelles comme les inondations qui ont affecté le Sud en 2008.

Préparer un avenir durable

L'ACCÈS À LA TERRE

L'accès à la terre a toujours été un problème au Brésil. La réforme agraire a pour objectif de consacrer le rôle social de la propriété et la distribution et le développement d'actifs générateurs de revenus, et de promouvoir la production alimentaire de subsistance. Elle encourage à cet effet la colonisation de terres improductives, propriétés de l'État ou terres occupées illégalement, en offrant des crédits et une assistance technique. D'après l'Institution nationale de la colonisation et de la réforme agraire (INCA), 530.000 familles ont ainsi pu s'établir entre 2003 et 2009, soit plus de la moitié du nombre total de colonisations enregistré dans toute l'histoire du pays. Près de 40 millions d'hectares ont été réservés pour la réforme foncière à venir. D'après les données du Ministère du développement agraire, le montant des ressources allouées à l'amélioration de la qualité des implantations liées à la réforme agraire, au niveau notamment des infrastructures, des crédits de soutien et des prêts de développement, a régulièrement progressé pour atteindre 900 millions de dollars des États-Unis en 2009.

LES TERRITOIRES DE LA CITOYENNETÉ

Le programme des Territoires de la citoyenneté repose sur une approche holistique qui prend en compte tous les problèmes et contraintes auxquels sont confrontées les communautés vivant dans des zones rurales économiquement déprimées. Ce programme vise les petites villes et communautés caractérisées par des indices de développement humain (IDH) faibles et une forte proportion de familles bénéficiaires des allocations familiales. Il a pour objectif de promouvoir le développement économique et de garantir l'accès de tous à des programmes fondamentaux de citoyenneté. La participation de la société civile et

l'intégration des interventions à l'échelle fédérale, de chaque état et municipale sont des aspects clés de ce programme.

ÉLECTRIFICATION RURALE

Le programme "Lumière pour tous" offre aux ménages pauvres – et prioritairement aux bénéficiaires de l'allocation familiale – un raccordement gratuit au réseau électrique, l'objectif étant de garantir l'accès de tous à l'électricité d'ici 2010.

INVESTIR DANS LES BIOCARBURANTS ET LA BIOÉNERGIE

Les petits agriculteurs bénéficient d'une assistance technique, de prêts et de formations, pour leur permettre de produire des matières premières utilisées dans la production de biocarburants. Plus de 200.000 agriculteurs participent déjà au programme. Les entreprises de transformation qui se fournissent auprès des petits agriculteurs reçoivent le "label du carburant social"; elles sont encouragées à le faire à travers différents mécanismes d'incitation.

Le Brésil a aussi beaucoup investi dans les biocarburants, comme instrument de changement économique et social. Les biocarburants ont effectivement eu des effets positifs en termes de création d'emplois et de revenus, en particulier en milieu rural. Leur développement bien géré pourrait jouer un rôle crucial et libérer le pays de l'insécurité alimentaire et énergétique. Le gouvernement brésilien a été attentif à poursuivre cette piste dans une optique de développement durable. La production d'éthanol à partir de canne à sucre, par exemple, est considérée comme un moyen durable de produire de l'énergie. Il est clair, toutefois, que cette production ne doit pas empiéter sur les surfaces de production vivrière et que la région de forêt tropicale humide doit être préservée d'une surexploitation agricole.

PROTECTION DE L'AMAZONE

La préservation des ressources naturelles est un impératif pour le développement durable. Dans le passé, le défrichage des terres pour étendre les activités agricoles, qui était le fait à la fois des agriculteurs et éleveurs menant une activité commerciale à grande échelle et des petits agriculteurs appauvris pratiquant une agriculture de subsistance, a conduit à un empiètement non durable sur la forêt tropicale humide brésilienne. Cet état de choses s'est déjà traduit par l'aggravation de l'érosion des sols et l'appauvrissement de la biodiversité. De plus, la technique du brûlis utilisée pour défricher les surfaces boisées

contribue au réchauffement climatique, du fait des émissions de dioxyde de carbone.

Depuis 2005, le gouvernement a introduit un plan de protection environnementale ambitieux qui réduit les incitations à la déforestation et impose de lourdes sanctions en cas de délit environnemental. Le Plan national pour le changement climatique prévoit une réduction progressive du déboisement dans la forêt amazonienne. Les

mesures envisagées pour atteindre cet objectif sont d'étendre les plantations et forêts naturelles placées sous gestion durable, d'investir dans le renforcement des capacités, de mettre en place des lignes de crédit, de développer des technologies, de réglementer les concessions de terrains publics et de surveiller plus étroitement les forêts humides tropicales.

NIGÉRIA

Dans un pays riche en pétrole, le secteur agricole représente 42 pour cent du PIB et emploie environ 70 pour cent de la population active. Il était logique d'un point de vue économique de mettre l'accent sur le développement de la petite agriculture pluviale. En apprenant à doubler ou tripler leurs récoltes chaque année, les agriculteurs ont triplé leur production et gagnent aujourd'hui bien leur vie.

Créer un environnement propice à la croissance économique et au bien-être humain

RÉFORME ÉCONOMIQUE

Sous le régime militaire précédent, l'économie du Nigéria était devenue excessivement dépendante du secteur pétrolier, secteur à forte intensité de capitaux, qui représente 20 pour cent du PIB, 95 pour cent des recettes en devises étrangères et environ 65 pour cent des recettes publiques.

Le Nigéria a maintenant un régime démocratique, depuis dix années consécutives. Depuis 2001, une série de réformes économiques ont permis d'obtenir d'importants résultats positifs, grâce à la privatisation de plusieurs grandes entreprises dans les secteurs de l'acier, de la pétrochimie et de l'exploitation minière. Un programme de consolidation du secteur bancaire a permis de renforcer le secteur financier et la capacité du gouvernement à financer un nouveau secteur privé florissant.

En 2006, le Nigéria a racheté l'essentiel de sa dette étrangère pour un montant d'environ 12 milliards d'USD, et le pays est désormais libéré du poids de la dette. La marge de manœuvre budgétaire dégagée grâce à l'accord passé avec ses créanciers du Club de Paris a permis d'affecter des ressources à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et à la lutte contre la pauvreté.

L'économie non-pétrolière enregistre actuellement un taux de croissance de plus de 7 pour cent par an, soit le double de ce qu'il était il y a dix ans. En 2008, le secteur agricole a représenté 42 pour cent du PIB et employé environ 70 pour cent de la population active.

FOCALISATION SUR LA PETITE AGRICULTURE

Outre ses réserves pétrolières, le Nigéria possède de riches ressources naturelles parmi lesquelles une superficie agricole totale de 70 millions d'hectares, une végétation fertile et variée capable de nourrir des effectifs animaux importants, des eaux de surface et souterraines abondantes, un régime pluvial généreux et un littoral étendu, riche en produits halieutiques et marins. Les gouvernements précédents ont mis en œuvre un certain nombre de programmes publics visant à stimuler la production de denrées alimentaires et à garantir la sécurité alimentaire, mais sans grand succès.

En 2001, le gouvernement a engagé une action résolue en faveur du développement de l'agriculture, dans le cadre d'un Programme national spécial de sécurité alimentaire (PNSSA) lancé avec l'appui technique de la FAO. Le PNSSA a assuré la promotion de techniques agricoles qui ont permis aux agriculteurs de diversifier leurs systèmes de production et d'accroître leur productivité tout en favorisant une utilisation durable des ressources naturelles ; il a aussi contribué au développement des communautés rurales en facilitant l'accès aux

services de vulgarisation, de crédit et de commercialisation ainsi qu'à l'éducation à la santé et à la nutrition.

Le PNSSA couvrait l'ensemble du territoire national et venait compléter le Projet de développement Fadama, financé par la Banque mondiale, d'une portée plus restreinte. L'adoption généralisée de techniques améliorées d'irrigation a permis aux agriculteurs participants d'augmenter le nombre de récoltes annuelles. La production globale a augmenté de plus de 300 pour cent dans certains cas, et les revenus ont sensiblement progressé grâce à la vente de productions végétales à haute valeur commerciale. Ces résultats positifs ont contribué à la fois à la croissance globale du secteur agricole et à la réalisation des objectifs publics de réduction de la pauvreté dans les zones rurales. Le PNSSA a bénéficié de l'assistance technique apportée aux agriculteurs sur le terrain par la Chine, dans le cadre de la Coopération Sud Sud.

Le PNSSA a fait place en 2007 à un Programme national de sécurité alimentaire qui court jusqu'à 2011. Dans chaque zone de gouvernement local, des sites de production et de démonstration ont été établis dans des localités susceptibles de servir de modèles en vue de transposer les programmes à l'échelle de la zone. En outre, le programme prévoit actuellement la mise en place d'un service d'information commerciale en temps réel et l'amélioration des liens entre les communautés rurales et le secteur bancaire formel.

PROGRÈS ACCOMPLIS VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 2015

Le Nigéria a déjà atteint l'Objectif du Millénaire pour le développement qui se rapporte à la sécurité alimentaire, en abaissant de 15 pour cent en 1991 à 8 pour cent en 2005 la proportion de personnes sous-alimentées; il est en passe de réaliser l'objectif du SMA, réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici 2015.

Porter une attention particulière aux plus vulnérables et investir dans le développement des ruraux pauvres

STABILISATION DES PRIX ALIMENTAIRES

A travers le Programme d'acheteur en dernier ressort de la production céréalière, le gouvernement a mis en place un système de prix minimum garantis, aux termes duquel des acheteurs agréés achètent localement

l'excédent de production céréalière pour le revendre à d'autres communautés en situation de besoin.

SANTÉ INFANTILE

Durant la Semaine nationale de la santé infantile, le Nigéria mène une campagne de vaccination contre des maladies infantiles évitables comme la poliomyélite, transmise par de la nourriture, de l'eau ou des selles contaminées. Un programme pilote de repas scolaires a été introduit en 2008.

Sécuriser les gains

UTILISATION DES RÉSERVES ALIMENTAIRES NATIONALES
L'Agence nigériane des réserves alimentaires gère une réserve stratégique nationale alimentée par les stocks de produits achetés dans le cadre du Programme d'acheteur en dernier ressort de la production céréalière, et un stock tampon réglementaire égal à 10 pour cent des récoltes céréalières des états. En réponse à la flambée des prix alimentaires, le gouvernement nigérian a mis sur le marché 65.000 tonnes métriques de céréales assorties prélevées sur cette réserve.

DISTRIBUTION D'ENGRAIS

De plus, le gouvernement a introduit un programme d'achat et de distribution d'engrais pour permettre aux agriculteurs de maintenir leur niveau de productivité malgré le resserrement du crédit agricole. Dans le cadre de ce programme de stabilisation des marchés, le gouvernement fédéral achète et distribue aux agriculteurs des engrais subventionnés à hauteur de 25 pour cent ; certains états et collectivités locales complètent ces aides, le total des subventions pouvant atteindre entre 40 et 50 pour cent. Une extension du réseau de gaz national est prévue pour faciliter l'implantation d'usines d'engrais à proximité des zones de production agricole.

LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Le Comité présidentiel et le Comité d'action national contre le SIDA ont été créés par Olusegun Obasanjo après son élection à la présidence du Nigéria en 1999. En 2001, le gouvernement a adopté un Plan triennal d'action d'urgence contre le VIH/SIDA. Selon les estimations, 10 pour cent des personnes infectées par le VIH recevaient des thérapies antirétrovirales, et 7 pour cent des femmes enceintes étaient traitées pour réduire le risque de transmission mère-enfant du virus.

Un Centre de crise pour les maladies animales transfrontières a été établi pour surveiller et contenir la propagation de la grippe aviaire dans le pays. Un dispositif de surveillance axée sur les marchés d'oiseaux vivants et différents systèmes de production avicole a pour objet de déterminer la prévalence de la maladie dans le pays et d'introduire des mesures de contrôle, en cas de besoin.

Préparer un avenir durable

SATISFAIRE LA DEMANDE ÉNERGÉTIQUE

Un des défis les plus pressants que doit encore relever le Nigéria est la réforme du secteur énergétique dont l'inefficacité pèse lourdement sur la croissance industrielle et le niveau de vie. Le Nigéria dispose d'abondantes ressources énergétiques mais bien que le pays soit un exportateur majeur de gaz naturel liquéfié (GNL), son réseau électrique dominé par le gaz enregistre fréquemment des pannes. Une réforme en profondeur du secteur est nécessaire pour améliorer la gouvernance et réduire le plus possible la corruption, créer un marché de l'énergie plus compétitif et dissiper les inquiétudes liées à la sécurité des approvisionnements de gaz en provenance du delta du Niger.

CRÉDIT AGRICOLE

Les nouveaux Fonds de développement agricole (FDA) et Fonds des ressources naturelles (FRN) financeront, par l'intermédiaire du système bancaire national, la mise en valeur des terres, la production agricole, les intrants, les services de vulgarisation, les installations de stockage et de transformation, la commercialisation de la

production, la recherche et le développement. En imposant aux emprunteurs de s'adresser aux banques commerciales et en publiant mensuellement la liste des bénéficiaires, le Nigéria espère mettre en place un système transparent et éviter le fléau des impayés qui a pesé lourdement sur le système de crédit agricole dans le passé.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

La Liste rouge des espèces menacées de l'Union mondiale pour la nature (UICN) inclut 148 espèces animales et 146 espèces végétales présentes au Nigéria. La Stratégie nationale et le Plan d'action pour la biodiversité ont identifié la pauvreté comme la principale menace pesant sur la conservation de la biodiversité ; l'introduction d'incitations économiques pour amener les ruraux pauvres à protéger l'environnement sera dès lors cruciale.

INITIATIVE DE LA MURAILLE VERTE

Une initiative visant à dresser une muraille verte pour le Sahara a été lancée par le Président Obasanjo en marge du Sommet africain de la sécurité alimentaire, en décembre 2006. L'objectif est de contenir la progression du désert en restaurant l'écosystème sur une bande longue de 1.500 km qui traverse onze États africains de la ligne de front. Aux termes d'un programme « désert contre nourriture », un couvert végétal sera développé en plantant des légumineuses et des espèces arboricoles qui contribueront à rétablir la teneur en nutriments organiques du sol, à limiter l'érosion et à conserver l'eau. Des zones seront également désignées pour la colonisation, le tourisme et la création d'emplois non-agricoles.

VIET NAM

Un système national de sécurité sociale, des investissements dans les infrastructures rurales et plusieurs programmes ciblant directement les populations vulnérables des régions montagneuses ont permis au Vietnam de réduire son indice d'écart de pauvreté (1,25 USD par jour) de 24 pour cent en 1993 à 11 pour cent en 2002, tout en intégrant simultanément son économie aux marchés mondiaux.

Créer un environnement propice à la croissance économique et au bien-être humain

OUVERTURE DE L'ÉCONOMIE

En 1986, le Vietnam a adopté le principe nouveau de *Đổi mới* ou économie ouverte. Les résultats enregistrés depuis reflètent une des réussites les plus spectaculaires en matière de développement économique. Le PIB réel a progressé en moyenne de 7,3 pour cent par an entre 1995 et 2005, et le revenu par habitant de 6,2 pour cent. La bonne performance économique du pays s'explique par des réformes intérieures, qui ont permis de démanteler les contrôles sur l'activité économique et de développer un climat propice à l'investissement, et par une intégration accélérée à l'économie mondiale. Le Vietnam a mis en œuvre des politiques macroéconomiques globalement prudentes, et les équilibres économiques fondamentaux ont pu être maintenus à des niveaux gérables. La politique budgétaire et monétaire menée reflète la volonté de ne pas répéter les erreurs du passé, qui ont débouché sur une courte période d'hyper-inflation entre 1992 et 1996.

LES EXPORTATIONS AGRICOLES, MOTEUR DE LA CROISSANCE

Les exportations agricoles ont été l'un des principaux moteurs de la croissance, en même temps que l'afflux de capitaux privés de l'étranger et la montée en puissance du secteur privé. Le Vietnam a mis en œuvre une politique proactive de vulgarisation agricole qui a permis d'améliorer les pratiques dans les domaines de la production rizicole, de la gestion des ravageurs, de l'horticulture, de la petite irrigation et de l'aquaculture, au bénéfice des petits agriculteurs comme du secteur agricole dans son ensemble. Le gouvernement a aussi pris une décision d'une importance majeure en mettant fin à la sous-enchère sur les prix du riz pratiquée vis-à-vis

de son voisin thaïlandais et en s'accordant avec la Thaïlande sur une nouvelle réserve céréalière et un mécanisme de stabilisation des prix.

INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES RURALES

Les infrastructures rurales ont déjà été considérablement améliorées: 84 pour cent des rizières sont aujourd'hui irriguées, 93 pour cent des communes sont accessibles par la route, près de 70 pour cent des communes ont accès à l'électricité, 98 pour cent d'entre elles disposent d'écoles primaires, 92 pour cent possèdent un dispensaire et 40 pour cent ont accès à une eau saine. Le gouvernement a pris l'engagement de mettre en place un cadre réglementaire efficace pour les infrastructures et de remédier aux problèmes d'approvisionnement qui subsistent dans les secteurs de l'énergie, du transport et de l'eau.

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Vietnam a déjà atteint l'Objectif du Millénaire pour le développement qui prévoit de réduire de moitié la proportion de la population vivant dans une extrême pauvreté et victime de sous-alimentation – bien avant l'échéance de 2015 fixée par les Nations Unies. La part de la population considérée comme sous-alimentée est tombée à 13 pour cent en 2005, contre 28 pour cent en 1991.

Porter une attention particulière aux plus vulnérable et investir dans le développement des ruraux pauvres

LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Le système national de sécurité sociale inclut le financement des soins de santé, des retraites et de l'accompagnement des chômeurs temporaires. Le gouvernement considère la croissance économique globale comme le facteur déterminant pour réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire, mais il est conscient aussi que toutes les régions ou catégories de population n'en bénéficieront pas de manière uniforme. La

réforme administrative et la démocratie introduites dans les communes ont permis de mettre en place un certain nombre de programmes ciblés, devant bénéficier directement aux personnes pauvres et vulnérables, en particulier dans les zones reculées et montagneuses du pays.

LA BANQUE VIETNAMIENNE DES POLITIQUES SOCIALES (BVPS) ET LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La Banque vietnamienne des politiques sociales a été créée en 1995 pour consolider tous les programmes publics de crédit aux pauvres et aux groupes sociaux vulnérables. La BVPS accorde des crédits subventionnés sans exiger de caution formelle. Le montant des prêts est limité à 1.000 USD dans le cas d'une entreprise familiale, 450 USD pour le logement et 650 USD pour les ménages individuels. Dans le cas des entreprises créatrices d'emplois, le montant du prêt peut atteindre 12.700 USD. Une ligne générale de crédit pour la microfinance est également en place, à travers le Fonds de développement rural.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Les femmes vietnamiennes participent activement à la production et à la gestion des affaires, et représentent une fraction importante de la main-d'oeuvre employée dans le secteur agricole; elles sont de plus en plus nombreuses à assumer des fonctions de premier plan à l'échelle locale. Le rôle des associations féminines a aussi progressé, en particulier dans des activités comme le microcrédit et le planning familial.

PLANNING FAMILIAL ET ÉDUCATION À LA NUTRITION

Le gouvernement encourage le planning familial, l'objectif étant d'abaisser la croissance démographique annuelle de 2,2 pour cent à 1,8 pour cent et de permettre aux familles d'élever un nombre réduit d'enfants, en meilleure santé. La proportion d'enfants de moins de cinq ans victimes d'un retard de croissance a décliné de 49,5 pour cent en 1992 à 35,8 pour cent en 2006, mais elle reste trop élevée. La Stratégie nationale de nutrition 2001-2002 vise à promouvoir un régime alimentaire équilibré, par le biais de structures administratives décentralisées chargées de décliner les politiques nationales en les adaptant aux conditions locales.

L'ACCÈS À LA TERRE

Le gouvernement prépare actuellement un système amélioré d'administration des terres pour faciliter l'accès aux services d'information foncière dans des provinces

sélectionnées et propose des aides à la réinstallation pour les habitants des régions les plus défavorisées et les plus pauvres en terres cultivables.

Sécuriser les gains

DÉPENSER L'ARGENT PUBLIC POUR LUTTER CONTRE LA RÉCESSION

Le Vietnam a été durement frappé par la récession mondiale. Un plan de relance de 6 milliards d'USD (6,8 pour cent du PIB) a été élaboré en décembre 2008. Ce plan visait à relancer l'économie à travers des réductions fiscales et des taux d'intérêt bonifiés pour alléger les difficultés financières des entreprises, ainsi que des investissements publics dans les infrastructures, le logement, les écoles et les hôpitaux visant à créer des emplois et à stimuler la demande. Les niveaux élevés de déficit budgétaire, de déficit commercial et d'inflation, conjugués à la baisse des recettes pétrolières, ont limité la capacité du gouvernement à mettre en œuvre ce plan de relance, mais 1 milliard d'USD a été investi à ce jour dans le redressement de l'économie.

PRÉVENIR LA PROPAGATION DES VIRUS

Le Vietnam a pris des mesures énergiques pour lutter contre le virus du SRAS dès sa détection. Par ailleurs, dans le cadre du Plan national d'action contre l'épidémie de grippe aviaire, le gouvernement a entrepris de restructurer le secteur avicole et de renforcer les services vétérinaires pour faire face aux effets potentiellement dévastateurs de nouvelles flambées de maladies infectieuses.

GÉRER LES CATASTROPHES

Le Programme de gestion des risques de catastrophe naturelle mis en place au Vietnam appuie des mesures de prévention et d'atténuation au niveau des communautés les plus exposées au risque de catastrophe naturelle. Il met l'accent sur la prévention et la réponse aux inondations dans le delta du Mékong et les provinces centrales du Nord, fréquemment victimes de tempêtes tropicales et de pluies torrentielles.

Préparer un avenir durable

RÉDUIRE LES DISPARITÉS SOCIALES

En dépit du recul global de la prévalence de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, la croissance rapide du Vietnam s'est accompagnée d'un creusement des écarts de revenus entre villes et campagnes ainsi que d'un accroissement des disparités dues à

diverses formes d'isolement (géographique, ethnique, etc.).

PROTÉGER LA SANTÉ

Le Vietnam est confronté à la résurgence et à l'émergence de nouvelles maladies comme la tuberculose et le VIH/SIDA. Entre 2002 et 2005, le nombre de personnes infectées par le VIH a plus que doublé. Des questions alarmantes ont également surgi concernant la sécurité sanitaire des aliments, suite à la découverte de produits laitiers coupés à la mélamine et à une contamination des produits alimentaires transformés due au traitement illégal des déchets.

MAINTENIR UNE AGRICULTURE FORTE

La croissance économique a stimulé la demande de conversion des rizières pour la production d'autres cultures vivrières et de cultures industrielles ainsi que pour le développement urbain. La législation limite l'étendue de ces conversions, mais elles restent une réalité. Compte tenu du fait que les possibilités d'expansion des terres agricoles sont limitées, une hausse de la production agricole ne peut résulter que d'une augmentation des rendements. Le

gouvernement prévoit d'investir massivement dans la recherche agronomique pour développer de nouvelles technologies, respectueuses de l'environnement. Il prévoit également d'investir dans l'irrigation et le drainage, ainsi que dans la promotion de nouvelles variétés de semences, de l'usage raisonné des engrais et d'un recours accru aux engrais organiques et biologiques.

EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Une guerre longue, la pression démographique et l'absence de gestion environnementale ont conduit à une dégradation importante des forêts, des terres et des ressources en eau au Vietnam. Le gouvernement a déjà commencé à prendre des mesures pour renverser cette tendance, et prévoit d'accentuer son effort. Il entend par exemple moderniser les systèmes d'irrigation dans le but de réduire les risques associés aux barrages, et encourager la diversification des cultures et les gains de productivité ; la promotion de l'aménagement et de la gestion durables du bassin de la rivière Thu Bon s'inscrit dans cette même perspective.

PARTIE II

TRANSFORMER L'AGRICULTURE POUR SATISFAIRE LA DEMANDE MONDIALE

Dans la plupart des régions d'ici 2050, --- les agriculteurs auront besoin de nouvelles technologies pour produire davantage, avec moins de terres, et moins de bras.

FORUM D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU, COMMENT NOURRIR LE MONDE EN 2050, 12-13 OCTOBRE 2009

Rompre avec le passé

Outre les enjeux de sécurité alimentaire intérieure, de nombreux pays à fort potentiel agricole se tournent vers l'extérieur et encouragent l'investissement dans la production de denrées alimentaires et de produits agricoles transformés pour lesquels il existe une demande croissante sur les marchés régionaux et mondiaux.

L'Algérie, le Malawi et la Turquie sont trois exemples de pays qui ont amorcé la transformation de leur secteur agricole dans cette optique.

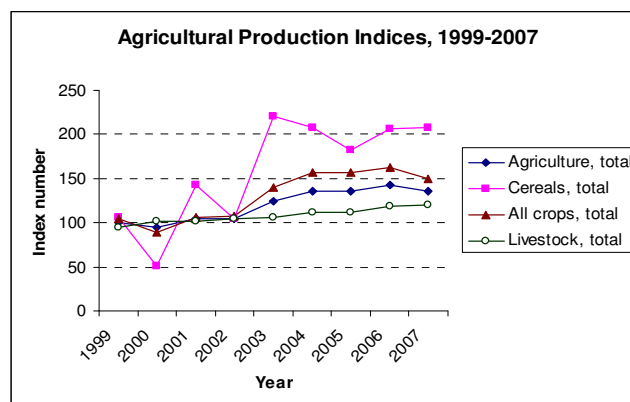
Dans le cas de l'Algérie, la croissance agrégée du secteur agricole a été supérieure à 4 pour cent depuis 2000, en léger repli en 2007 – dernière année pour laquelle les données sont disponibles. Cette progression reflète les efforts engagés par le gouvernement pour promouvoir l'agriculture en tant que pilier du développement futur de l'économie.

La croissance du secteur agricole turc dans son ensemble a été plus lente, mais la valeur réelle des exportations agricoles a progressé de manière significative, grâce aux réformes économiques de libéralisation des marchés et de promotion des échanges.

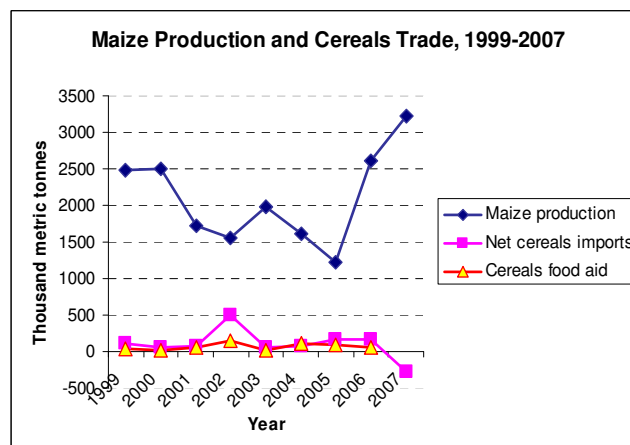
Au Malawi, ce sont les bons résultats de la production de maïs, produit alimentaire de base, en réponse à une nouvelle politique de subvention des engrais mise en oeuvre par le gouvernement qui ont permis à ce sous-secteur de satisfaire à la fois la demande intérieure et la demande à l'exportation.

Ces trois expériences renferment des enseignements sur ce qu'il est possible de réaliser lorsque des gouvernements s'engagent résolument en faveur de politiques et d'actions propices à la croissance et au développement d'une agriculture tournée vers l'exportation.

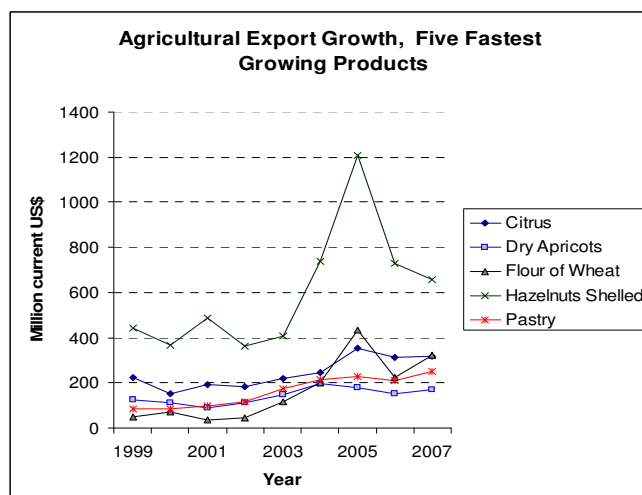
ALGÉRIE



MALAWI



TURQUIE



ALGÉRIE

Une gestion raisonnée de l'agriculture peut rendre prospères les régions arides et semi-arides de l'Algérie. En développant et en diversifiant l'agriculture dans les régions les plus reculées du pays, le gouvernement entend réduire la dépendance nationale vis-à-vis du pétrole et améliorer les revenus et le niveau de vie des populations rurales .

Situation économique

CROISSANCE STABLE ET RÉSILIENCE DEPUIS 2000

Après une période de performance économique particulièrement forte entre 2000 et 2005, avec une croissance moyenne de 4,5 pour cent par an, le taux de croissance de l'Algérie est retombé à environ 3 pour cent en 2006-2009. Les besoins de maintenance du secteur national des hydrocarbures, conjugués à une baisse de la demande de pétrole et de gaz en Europe, expliquent en grande partie le ralentissement observé après 2005.

La récession mondiale a aussi créé des problèmes, mais des politiques saines ont permis à l'Algérie de résister aux chocs des marchés mondiaux. En 2008, même si le Produit intérieur brut (PIB) n'avait pas retrouvé pleinement ses niveaux antérieurs, la croissance du secteur non-pétrolier atteignait 5,8 pour cent, en dépit d'une mauvaise récolte de céréales et d'une stagnation de la demande sur les marchés d'exportation. L'inflation a augmenté, tout en restant parmi les plus modestes de la région, grâce à la stabilité des prix intérieurs de l'énergie, à une politique de subvention du blé et du lait, et à une politique monétaire prudente.

IMPORTANCE CROISSANTE DE L'AGRICULTURE

L'agriculture est devenue un moteur essentiel du développement socio-économique de l'Algérie. Elle représente environ 10 pour cent du PIB, juste derrière les hydrocarbures, et emploie 25 pour cent de la population.

Avec un taux de croissance de 4,8 pour cent par an depuis 2000, l'Algérie possède un secteur agricole parmi les plus performants au monde en termes de croissance. L'essentiel de cette croissance est le fait du secteur céréalier, qui a enregistré une progression de plus de 12 pour cent par an entre 1999-2001 et 2005-2007. L'autosuffisance a été atteinte pour les fruits, les légumes et la viande, tandis que la

production de céréales et de lait et la pêche se sont rapidement développées.

Par ailleurs, l'Algérie opère progressivement sa transition entre le statut d'importateur net de produits agricoles et celui d'économie exportatrice. L'accent est mis sur les produits possédant un avantage comparatif comme les dattes, le vin, l'huile d'olive et certains produits horticoles. Selon les données de la FAO, les exportations agricoles ont progressé au rythme de 11 pour cent par an entre 1999 et 2006, alors que les importations pour leur part enregistraient une augmentation insignifiante.

Le gouvernement s'attache actuellement à revoir à la hausse les normes des produits agricoles pour les aligner sur les normes internationales, et un nouveau cadre pour les exportations est en cours d'élaboration. Le pays intensifie actuellement la libéralisation de son économie, et l'Algérie s'est de plus en plus intégrée dans l'économie mondiale ces dernières années. Le Traité avec l'Union européenne, signé en 2005, ainsi que son adhésion à la Zone de libre échange arabe, devraient lui permettre de continuer à progresser et de devenir membre de l'Organisation mondiale du commerce.

L'Union européenne est devenue le premier partenaire commercial de l'Algérie : elle représente aujourd'hui 53,2 pour cent des importations algériennes et 51 pour cent des exportations. A cet égard, le Traité représente pour l'Algérie une occasion unique de développer ses exportations hors secteur des hydrocarbures. A moyen terme, le volume total des exportations agricoles algériennes devrait s'élever à environ 500 millions d'euros par an.

Stratégies nationales de sécurité alimentaire et développement agricole et rural

LES PLANS ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL, 2000 - 2004

A travers le Plan national de développement agricole de 2000, et celui qui lui a succédé, le Plan national de développement agricole et rural de 2002, le gouvernement algérien s'est efforcé d'améliorer la situation des agriculteurs et autres habitants marginalisés des zones rurales en investissant dans les infrastructures, notamment électrification, irrigation et approvisionnement en eau potable.

En 2004, il a lancé une nouvelle Stratégie pour le développement rural durable, fondé sur la décentralisation. La stratégie avait pour objectif de réduire les importations et d'améliorer la sécurité alimentaire en soutenant la diversification de la production agricole, en développant l'exploitation durable du potentiel considérable de l'Algérie en matière de pêches et en encourageant la participation du secteur privé dans les activités de transformation et de conservation des denrées alimentaires, les initiatives de commercialisation et le transfert de savoir-faire technique.

LES PROJETS DE PROXIMITÉ DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ (PPDRI)

Ces projets ont été engagés en 2004 dans le but de décentraliser la prise de décision en matière d'agriculture au profit des agriculteurs eux-mêmes, de contribuer à la revitalisation de communautés rurales négligées et d'assurer l'utilisation durable des ressources du pays. Les PPDRI ciblaient les petits agriculteurs et éleveurs des zones défavorisées mais se voulaient plus larges et plus ouverts, pour prendre en compte les besoins et les préoccupations de tous les habitants des communautés rurales bénéficiaires.

En 2005, l'Algérie a introduit une approche participative au niveau des villages, pour renforcer la productivité des petits agriculteurs et améliorer la nutrition des ménages grâce à son Programme spécial de sécurité alimentaire. Ce programme a été élaboré en octobre 2004 par une équipe nationale, appuyée par la FAO. Il est devenu opérationnel en janvier 2005 sur près de 60 sites représentatifs des différentes zones agro-écologiques du pays dans 16 des 48 Wilayas du pays. L'approche définie par le programme est aujourd'hui pleinement intégrée dans les PPDRI.

LA STRATÉGIE AGRICOLE NATIONALE, HORIZON 2015
Cette stratégie a été élaborée en janvier 2006, à la suite d'un Examen du secteur

agricole algérien réalisé en 2005. A la lumière des conclusions de cet examen, le Ministère de l'agriculture et du développement durable a lancé une série de projets destinés à revitaliser l'économie agricole sur l'ensemble du territoire. Parmi ceux-ci :

- l'octroi de prêts à taux zéro aux éleveurs et aux cultivateurs ;
- le financement de la diffusion de nouvelles machines et technologies dans le secteur agricole ;
- le développement des communautés rurales et de la coopération ; et
- la création d'un fonds d'indemnisation des calamités agricoles.

Ce dispositif a pour but de protéger les acteurs du marché contre le risque et de les encourager à investir davantage dans le secteur, à travers sa modernisation essentiellement. Le gouvernement algérien a alloué à cette stratégie 5 milliards d'USD pour la période 2005-2009.

LE NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Un nouveau cadre réglementaire a été mis en place pour garantir la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires. La première phase du projet était axée sur la pomme de terre, d'autres cultures devant s'ajouter progressivement au dispositif. Le gouvernement prévoit aussi d'investir dans la modernisation des systèmes de réfrigération et de stockage des récoltes, ainsi que dans la création de nouveaux abattoirs et centres vétérinaires pour le bétail.

Investissement dans les ressources en eau et les énergies renouvelables

ADAPTATION À LA PÉNURIE D'EAU

L'eau est une ressource rare en Algérie, et le gouvernement a donc engagé des efforts considérables pour faire face à une demande toujours croissante. A ce jour, 22,5 milliards d'USD ont été investis pour améliorer à la fois la quantité et la qualité, avec l'introduction de mesures de conservation de l'eau et d'importation, la construction de stations d'épuration et l'extension des systèmes d'irrigation en même temps que l'amélioration de leur rendement énergétique. Le gouvernement continue également d'investir dans la recherche sur les procédés de désalinisation. Il a pour objectif de renforcer la mobilisation des ressources en eau, toutes origines confondues, pour les porter de 8,5 milliards de mètres cubes à 11 voire 12 milliards en 2025.

DÉVELOPPEMENT DES STEPPES ARIDES ET SEMI-ARIDES
L'eau est un facteur clé pour le développement d'un secteur agricole prospère dans les régions du Sud et des steppes. Le Haut Commissariat pour le développement des steppes (HCDS) est un nouvel organisme qui a réussi à ce jour à mettre en œuvre d'importants programmes de pompage et d'irrigation ainsi que de production

d'électricité à partir d'énergie solaire. Le

Ministère de l'agriculture incite les agriculteurs des zones reculées à investir dans l'énergie solaire comme source d'énergie renouvelable pour l'irrigation, l'objectif étant de reconquérir des terres arides pour y développer de l'horticulture, notamment la plantation massive d'oliviers.

MALAWI

Le maïs est la production de base d'une grande partie de l'Afrique australe, dont le Malawi. Pour la majorité de la population, un repas ne se conçoit pas sans un plat de maïs. Tous les ménages s'efforcent donc d'en cultiver un peu, pour au moins satisfaire leurs besoins annuels de consommation. Un programme de subvention des intrants agricoles, en vigueur depuis 2005, a permis d'augmenter de manière significative la production et contribué à la stabilité des prix.

Caractéristiques de la petite agriculture

SATISFAIRE LA DEMANDE INTÉRIEURE DE CONSOMMATION DE MAÏS

La petite agriculture du Malawi se caractérise par un nombre élevé d'agriculteurs très pauvres (dont beaucoup de femmes), étroitement dépendants d'une production de maïs à faible consommation d'intrants, réalisée sur de petites parcelles très appauvries en nutriments. La production de ces agriculteurs n'est généralement pas suffisante pour satisfaire leurs besoins annuels de consommation, et ils dépendent de leur salaire de journalier et d'autres sources de revenus pour financer l'achat du solde manquant à leurs besoins. En cas de mauvaises récoltes, nombre de ménages de petits agriculteurs survivent uniquement s'ils ont accès à l'alimentation gratuite fournie par divers programmes d'aide alimentaire financés par des donateurs.

INTRODUCTION DES PROGRAMMES DE DISTRIBUTION D'INTRANTS AGRICOLES

Pour réduire la dépendance de l'aide alimentaire, un dispositif de « kits de démarrage » (Starter Pack Scheme - SPS) a été introduit au Malawi entre 1998 et 2004. Au début de la campagne 2002-2003, un programme pilote d'intrants agricoles (Targeted Input Programme - TIP) a aussi été appliqué en parallèle. Les kits de démarrage incluaient la distribution directe d'intrants aux bénéficiaires ciblés par le programme, alors que le programme TIP reposait sur la

distribution aux agriculteurs éligibles de bons d'achat leur permettant d'acheter leurs intrants à des fournisseurs locaux. L'objectif à la fois du système de kits de démarrage et du TIP était de permettre aux agriculteurs à temps partiel vulnérables d'améliorer suffisamment la productivité de leurs petites parcelles pour les libérer de leur dépendance à l'égard des programmes de distribution alimentaire et les aider à subvenir à leurs besoins élémentaires.

L'évaluation des premiers résultats a montré que le système des bons d'achat était nettement supérieur à celui des SPS pour plusieurs raisons:

- les intrants agricoles étaient achetés auprès de détaillants locaux plutôt qu'à travers des dispositifs coûteux de distribution spéciale;
- les problèmes de chapardage et de fraude associés à la distribution directe d'intrants étaient évités;
- le secteur privé avait une motivation pour étendre ses réseaux de distribution dans les zones rurales;
- les bons d'achat constituaient pour les ménages pauvres un revenu "discrétionnaire", dans la mesure où ils étaient libres de les utiliser à leur guise, voire de les échanger contre des espèces pour satisfaire d'autres besoins plus pressants.

Lors des campagnes 2002/2003 et 2003/2004, qui ont donné lieu à la

distribution de bons TIP, 40 pour cent seulement des ménages d'agriculteurs ont acheté des engrais commerciaux, avec une moyenne de 65 kg par ménage. Cela tendrait à indiquer que, pour plus de la moitié des petits agriculteurs, l'achat d'engrais commerciaux en quantité suffisante n'est pas à leur portée ou n'apparaît pas comme prioritaire. De ce fait, les TIP n'ont pas eu l'effet escompté de libérer les ménages vulnérables de leur dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire. A l'inverse, les problèmes d'insécurité alimentaire se sont aggravés, en raison de la sécheresse prolongée qui a entraîné de mauvaises récoltes, des importations tardives et coûteuses financées par le gouvernement et de la forte hausse des prix d'achat du maïs.

En finir avec le syndrome de dépendance

LE PROGRAMME DE SUBVENTION DES INTRANTS AGRICOLES

Dans ce contexte, le gouvernement a commencé la mise en œuvre d'un Programme de subvention des intrants agricoles (PSIA) pendant la campagne 2005/2006. Outre la volonté d'améliorer la productivité des petits agriculteurs et de réduire leur vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et la faim, ce programme avait d'autres objectifs, tout aussi importants : accroître la production de denrées alimentaires et de cultures de rapport, promouvoir l'autosuffisance alimentaire, développer le secteur privé des intrants agricoles et plus généralement, encourager la croissance et le développement.

En 2006, grâce en grande partie à la généralisation de l'accès aux engrais et à des semences améliorées rendue possible par le PSIA, les agriculteurs commerciaux comme les ménages vulnérables ont vu leur situation s'améliorer, et le Malawi a réussi à retrouver son autosuffisance grâce à la forte hausse de la production nationale de maïs. Le PSIA a été maintenu en place, et la production continue depuis à progresser. En 2008, malgré la flambée des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie en début d'année, le Malawi a réussi à contenir les prix grâce à la bonne performance du secteur du maïs, et enregistré une croissance économique globale d'environ 8 pour cent. Par ailleurs, les bonnes récoltes de la campagne 2008/2009 lui ont permis de commencer à se positionner en tant

qu'exportateur de maïs dans la sous-région de l'Afrique australe.

Bien que le nombre élevé de personnes sous-alimentées soit toujours considéré comme inacceptable, la prévalence de la sous-alimentation a fortement diminué : elle n'était plus que de 29 pour cent de la population totale en 2004-2006, contre 45 pour cent en 1990-1992 – un signe de réussite au niveau de l'amélioration de l'accès à une quantité suffisante de nourriture. Toutefois, la prévalence des retards de croissance et du dépérissement chez les enfants de moins de cinq ans n'a pratiquement pas évolué durant cette même période, ce qui montre qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation au Malawi.

Positionner le secteur agricole du Malawi en vue d'une croissance soutenue

LE PPDA ET L'ENGAGEMENT DU MALAWI

Le Malawi consacre chaque année 16 pour cent de ses ressources budgétaires à l'agriculture, et c'est l'un des rares pays africains à avoir dépassé l'objectif de 10 pour cent au moins du budget national sur lequel s'étaient accordés les ministres à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement africains à Maputo, en 2003.

Conformément aux orientations du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de son Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PPDAA), le gouvernement du Malawi et ses partenaires du développement ont récemment élaboré et approuvé un programme de développement agricole baptisé Approche sectorielle de l'agriculture (ASWAp). Ce programme fournit au gouvernement du Malawi et aux donateurs le cadre dans lequel s'inscrit l'affectation des fonds alloués à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Il a pour ambition de développer le secteur agricole afin qu'il puisse simultanément garantir la sécurité alimentaire et produire des produits de base variés pour l'exportation.

L'enveloppe totale qui doit être financée par le gouvernement et ses partenaires du développement sur une période de quatre ans s'élève à 1 milliard d'USD, dont 54 pour cent pour la sécurité alimentaire, 20 pour cent pour l'agriculture commerciale et le développement du secteur agroalimentaire et des marchés, 17 pour cent pour la gestion

durable des terres et de l'eau et 9 pour cent pour le renforcement des institutions et des capacités. Des promesses de fonds ont déjà été faites, mais pour l'essentiel, les financements deviendront disponibles uniquement lorsque les plans détaillés d'exécution pour les interventions prioritaires seront prêts.

LE PROGRAMME NATIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU MALAWI

En 2005, la FAO a apporté son soutien au gouvernement du Malawi pour la formulation d'un *Cadre stratégique pour un plan d'action national pour la sécurité alimentaire et la nutrition* - équivalent d'un Programme national de sécurité alimentaire (PNSA). Le document s'appuyait sur les bons résultats obtenus durant la phase pilote du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA), concernant l'augmentation de la productivité, et introduisait des éléments complémentaires pour répondre aux besoins des pauvres sans terre en matière de sécurité alimentaire. Certains éléments prioritaires ont été retenus pour une mise en oeuvre immédiate, mais la plupart ont été repris dans la Stratégie de

croissance et de développement du Malawi qui est devenue le cadre directeur de tous les programmes de développement sectoriels et transversaux adoptés par la suite dans le pays, après la publication de la stratégie en novembre 2006. L'Approche sectorielle de l'agriculture (ASWAp) a été formulée dans le contexte de cette stratégie, et son pilier sur la sécurité alimentaire constitue aujourd'hui le Programme national pour la sécurité alimentaire du Malawi.

LE PROJET DE CEINTURE VERTE - UNE PRIORITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Inscrire dans la durée les bons résultats récemment obtenus implique de renforcer la capacité des agriculteurs à stabiliser leur accès à l'eau pendant la période de végétation. Une priorité du Président du Malawi en matière de sécurité alimentaire est donc l'établissement sur le pourtour du lac Malawi et ses affluents d'une ceinture verte qui permettrait aux petits agriculteurs d'utiliser de manière plus productive les abondantes ressources en eau du pays pour la production d'aliments. Un plan d'exécution est en cours de formulation.

TURQUIE

La Turquie se positionne pour devenir le verger de l'Europe, en exportant fruits et noix à ses voisins occidentaux sous la forme de produits frais et transformés. Les exportations agricoles ont progressé en valeur de près de 5 pour cent par an et concernent aujourd'hui plus d'un millier de produits agricoles.

Progrès macroéconomiques enregistrés depuis 2000

Durant la seconde moitié des années 1990, le déficit budgétaire et la dette publique de la Turquie ont atteint des niveaux tels que la stabilité macroéconomique du pays a été fortement minée. Pour redresser la situation, le gouvernement turc a engagé en 2000 un vaste programme de réformes axé sur la privatisation, le secteur bancaire et le secteur public. Une composante essentielle de ces réformes était la refonte, difficile sur le plan politique mais nécessaire, des politiques de soutien agricole en vue d'en améliorer l'efficacité et d'en réduire les coûts.

Après la crise financière de 2000-2002, la rigueur budgétaire et monétaire a commencé à porter ses fruits, entraînant un redressement significatif de l'économie et une très nette amélioration des perspectives économiques du pays. Un facteur de relance important a été la réduction notable des taux d'intérêts des prêts agricoles qui sont passés de 59 pour cent en 2002 à 17,5 pour cent aujourd'hui. Grâce à cette baisse des taux d'intérêt, le recours au crédit agricole a été multiplié par seize ; 957.000 agriculteurs ont bénéficié en 2008 de 5,64 milliards d'USD de prêts.

Depuis 2002, les progrès économiques de la Turquie sont tout à fait impressionnants, avec une croissance du PIB de l'ordre de 6,3 pour cent par an en moyenne. Ce taux de croissance a atteint un pic de 9 pour cent en 2004 et est en léger recul depuis, sous l'effet de la récession mondiale. Mais les prévisions font état d'une forte reprise en 2010.

Le secteur des exportations agricoles a été l'un des piliers du développement du pays. La valeur ajoutée agricole a représenté environ 10 pour cent du PIB durant toute cette période, et la croissance en valeur des exportations agricoles en USD actuels a été de 4,7 pour cent par an en moyenne entre 1999-2001 et 2005-2007. Malgré les défis engendrés par la récession mondiale, le secteur agricole a progressé de 4,3 pour cent au cours du premier semestre 2009 et de 6.7 pour cent au cours du second semestre.

Bâtir un secteur agricole prospère

En conjuguant des mesures de soutien et des investissements sélectifs, la Turquie entend développer un secteur agricole fort et compétitif, capable de tirer parti des marchés régionaux pour les produits de niche à haute valeur ajoutée tout en satisfaisant une grande partie de la demande intérieure.

INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Dans le cadre du Programme de soutien au développement rural, des conseils en matière de transformation, de conditionnement et de stockage des produits agricoles sont fournis aux agriculteurs, pour leur permettre d'optimiser leur revenu en commercialisant leur production au moment le plus favorable. Entre 2003 et 2009, plus de 1.600 projets coopératifs ont reçu des aides, qui ont bénéficié à 175.000 familles, les femmes étant prioritaires. A ce jour, ces projets ont reçu plus de 150 millions d'USD d'aides, tandis qu'une enveloppe additionnelle de 75 millions d'USD a permis de financer l'achat de nouveaux équipements et machines.

MODÉLISATION DES BASSINS AGRICOLES

Dans un effort d'amélioration de l'administration des programmes de soutien agricole, une enquête d'une ampleur sans précédent a été réalisée en 2009. Près de 527 millions de données individuelles se rapportant au climat, au sol, à la topographie et aux classes de terres ont été évaluées dans le cadre de cette enquête, qui a permis de délimiter 30 bassins agricoles en Turquie.

La modélisation de chacun de ces bassins est en cours. Elle contribuera à l'allègement de la charge sur les finances publiques en facilitant un ciblage plus efficace des subventions. L'objectif est de s'assurer que les aides bénéficient à l'augmentation de la production de produits de base pour lesquels il existe un déficit ainsi qu'à la production de matières premières pour répondre à la demande du secteur privé. Les autorités seront aussi mieux à même d'affecter des cultures et espèces animales différentes aux terrains et environnements les plus appropriés, en vue de maximiser la productivité.

VULGARISATION AGRICOLE

Le gouvernement prévoit de recruter 10.000 agents de vulgarisation agricole qui seront chargés de conseiller gratuitement les agriculteurs, au sein d'un réseau constitué de plus de 30.000 villages. A ce jour, 2.500 conseillers ont déjà été recrutés.

RÉFORME DU RÉGIME FONCIER

Les atteintes à la législation sur la protection des terres et leur utilisation sont aujourd'hui sanctionnées beaucoup plus sévèrement que par le passé, tandis qu'1 million d'hectares de terre a fait l'objet d'un remembrement, soit le double du niveau de 2002.

ASSURANCE

Un système d'assurance agricole a été mis en place en 2006 pour garantir les produits agricoles. Le gouvernement turc a pris l'engagement de subventionner les primes d'assurance à hauteur de 50 pour cent.

DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN DANS LES ZONES RURALES

Le gouvernement turc investit dans les communautés locales à travers l'amélioration du système éducatif et la mise en place de programmes de formation agricole. Le but est de stimuler l'esprit d'entreprise et l'innovation, pour favoriser la création d'emplois hors secteur agricole dans les campagnes turques et l'autonomisation sociale des populations rurales.

Conserver l'environnement

CONSERVATION DE L'EAU

Le gouvernement a mis en place un programme de prêts à taux zéro et de subventions à hauteur de 50 pour cent pour les systèmes d'irrigation par aspersion et goutte à goutte, ainsi que les systèmes d'irrigation sous pression, dans le but de promouvoir l'utilisation efficace des

ressources en eau et la protection de l'environnement.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Un Inventaire agricole national a été réalisé pour la première fois, en vue de conserver l'environnement et les ressources naturelles. Des ressources phytogénétiques indigènes ont été placées sous protection, et le pays possède actuellement la troisième banque de gènes du monde.

Exploiter le potentiel des exportations agricoles

Pays richement doté en ressources naturelles et surfaces cultivables, la Turquie dispose d'un potentiel important de développement de ses exportations agricoles. La réorientation de ses politiques de soutien à l'agriculture a éliminé les distorsions commerciales et lui a ouvert des marchés, le résultat étant que ses exportations agricoles représentent aujourd'hui en valeur 11,4 milliards d'USD contre 4 milliards en 2002, soit une progression de 185 pour cent.

PRODUITS FRAIS

Les distributeurs européens s'intéressent au potentiel de la Turquie à devenir le « jardin d'hiver » de l'Europe, en approvisionnant les marchés de l'Union européenne en produits hors saison comme les agrumes, les cerises, le raisin et les tomates. Les noix, les figues séchées et les abricots secs, les lentilles et les pois cassés figurent aussi en bonne place dans les exportations de produits agricoles non transformés.

PRODUITS TRANSFORMÉS

Il existe en Turquie des entreprises agroalimentaires performantes, qui font appel aux technologies les plus avancées et qui ambitionnent de devenir des acteurs mondiaux, en s'appuyant sur une vision à long terme et une approche globale du développement et de l'amélioration de leurs chaînes logistiques. C'est ainsi par exemple que les exportations de confiseries et de légumes transformés de toutes sortes ont dernièrement enregistré une croissance exponentielle. Le gouvernement turc s'est engagé à aider les producteurs à améliorer la qualité et la sécurité sanitaire dans la filière agroalimentaire.

PRODUITS HALIEUTIQUES

La Turquie est le troisième producteur de produits aquacoles du monde. Sa capacité de production s'accroît rapidement, et le potentiel de développement de l'industrie de la pêche est également considérable.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La Turquie possède un secteur de production biologique solide et en forte croissance, actuellement tourné vers l'exportation. La Turquie satisfait la moitié de la demande mondiale de coton biologique; elle est un fournisseur majeur de noix, fruits, légumes et herbes aromatiques biologiques.

Il y a plus de 14.000 agriculteurs bio en Turquie, dont la production est exportée à plus de 95 pour cent. Le développement de marchés locaux porteurs permettra d'assurer la viabilité des systèmes agricoles biologiques.

PARTIE III

RENFORCER LA PRODUCTIVITÉ DES PETITS AGRICULTEURS

Pour que la vision d'un monde libéré de la faim devienne réalité, les processus de développement associés à des mécanismes de protection sociale doivent atteindre le plus grand nombre de personnes marginalisées qui sont touchées par l'insécurité, là où elles vivent.

*PROGRAMMES NATIONAUX POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :
LA VISION DE LA FAO D'UN MONDE LIBÉRÉ DE LA FAIM, 2007*

Qui sont les petits agriculteurs?

Les petits agriculteurs et leurs familles représentent près de 2 milliards de personnes, un tiers environ de la population de la planète, et ils sont au cœur de toute solution visant à résoudre les problèmes à long terme de la faim et de la pauvreté.

Parmi ces agriculteurs, une portion, variable selon les pays, a la capacité de réussir dans l'agriculture commerciale. Ces petits agriculteurs émergents ont besoin d'accéder à des technologies améliorées, à des compétences managériales, aux marchés et à des intrants agricole d'un coût abordable (notamment semences, animaux d'élevage, engrais et produits chimiques agricoles). Une fois ces besoins satisfaits, ils ont la capacité d'augmenter leur productivité et leur production, rapidement et significativement.

Pour la majorité des petits agriculteurs, toutefois, l'agriculture n'est pas la principale source de revenu. La plupart, des femmes en grande partie, dépendent de leur salaire de journalier ou des transferts de fonds de l'étranger. Bien qu'ils produisent de la nourriture sur des parcelles domestiques ou dans des potagers en milieu urbain, la plupart sont acheteurs nets de denrées alimentaires et vivent avec moins de 2 USD par jour.

D'après les estimations, 85 pour cent des exploitations agricoles dans le monde (soit 450 millions d'exploitations) ont une superficie inférieure à deux hectares. Les

personnes qui cultivent ces parcelles ont la capacité de produire davantage, tant pour leur consommation propre que pour en tirer un revenu additionnel, mais leur capacité est limitée par un certain nombre de contraintes : précarité d'accès à la terre, connaissance limitée des techniques améliorées, manque d'accès aux services de formation, de crédit, de vulgarisation agricole et de transformation agroalimentaire, compétences managériales rudimentaires et coût excessif des intrants agricoles.

L'accès à des technologies améliorées de gestion de l'eau, de production végétale et d'élevage, de lutte contre les pertes après-récolte et de transformation des aliments ainsi qu'à des facteurs critiques de production, serait le moyen de renforcer substantiellement la productivité et la production, en particulier si ces mesures s'accompagnent d'investissements dans les infrastructures et de politiques de soutien à des chaînes d'approvisionnement compétitives.

Pour les petits agriculteurs vulnérables et victimes de l'insécurité alimentaire, toutefois, aucune amélioration durable n'est possible sans une formation appropriée et un soutien à la formation d'associations paysannes pour leur permettre de tirer parti des technologies, des intrants et des infrastructures de commercialisation.

Pistes pour le renforcement de la productivité des petits agriculteurs

PROGRAMMES NATIONAUX DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
En 1994, la FAO a introduit le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA), dans le but d'aider les États membres en développement à transformer leurs politiques et programmes nationaux de telle manière

que le développement agricole, centré sur les petits agriculteurs, contribue à résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire à l'échelle des ménages comme à l'échelle nationale.

Le PSSA devait jouer un rôle catalyseur. À travers des projets pilotes destinés à démontrer les multiples retombées positives de l'augmentation de la productivité des petits agriculteurs, la FAO espérait apporter la preuve concrète qu'un pays pouvait simultanément réduire la pauvreté et la malnutrition, et développer rapidement son PIB agricole.

Dès 2001, les gouvernements nationaux ont amorcé la transition entre les projets pilotes de cette première phase et des programmes nationaux d'envergure pour la sécurité alimentaire, dans le but de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet mondial de l'alimentation: réduire de moitié le nombre de personnes victimes de la faim d'ici 2015. Pour ces programmes, la FAO a recommandé l'adoption d'une double approche, fondée sur les enseignements des projets pilotes PSSA

en ce qui concerne l'amélioration de la productivité agricole, en lui ajoutant un volet complémentaire de protection sociale pour répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Si la FAO a joué un rôle de premier plan durant la phase pilote, l'initiative de la formulation et de la mise en oeuvre des Programmes nationaux de sécurité alimentaire (PNSA) revient entièrement aux pays eux-mêmes. Tous ces programmes concourent au même objectif, qui est d'éradiquer la faim en améliorant la productivité des petits agriculteurs et les moyens d'existence des populations rurales, mais dans la mesure où ils sont individuellement conçus en fonction des besoins et priorités nationales, leur intitulé et les arrangements institutionnels établis pour leur mise en oeuvre varient d'un pays à l'autre.

État des lieux des Programmes nationaux de sécurité alimentaire (PNSA), septembre 2009				
EN COURS DE RÉALISATION		APPROUVÉ	FORMULÉ	EN COURS DE FORMULATION
Toutes les activités	Certaines activités			
ALGÉRIE Programme spécial pour la sécurité alimentaire	TCHAD Programme national pour la sécurité alimentaire	AFGHANISTAN	ANGOLA	COLOMBIE
BRÉSIL Faim Zéro	CONGO Programme national pour la sécurité alimentaire	BURUNDI	BÉNIN	CÔTE D'IVOIRE
INDONÉSIE Résilience alimentaire des communautés villageoises	SALVADOR Programa Nacional para la Seguridad Alimentaria	CAMBODGE	BOTSWANA	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MEXIQUE Projet spécial pour la sécurité alimentaire	JORDANIE Programme national de sécurité alimentaire	CAMEROUN	BURKINA FASO	ÉTHIOPIE
NIGÉRIA Programme national de sécurité alimentaire	RÉPUBLIQUE DU KENYA PROGRAMME NJAA MARUFUKU KENYA - Éradiquer la faim au Kenya		CAP-VERT	GAMBIE
AFRIQUE DU SUD Stratégie intégrée de sécurité alimentaire pour l'Afrique du Sud	MADAGASCAR Programme national pour la sécurité alimentaire	MONGOLIE	DJIBOUTI	GUINÉE
RÉP.-UNIE DE TANZANIE Programme de développement du secteur agricole	MALAWI Pilier Sécurité alimentaire de l'Approche sectorielle de l'agriculture (ASWAp)	SOUDAN	GHANA	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO
	MALI Programme national pour la sécurité alimentaire	TOGO	GUATEMALA	LIBÉRIA
	PAKISTAN Programme national spécial de renforcement de la productivité pour la sécurité alimentaire		GUINÉE-BISSAU	NÉPAL
	SIERRA LEONE Opération Nourrir la nation/ Programme national de réponse agricole		HAITI	NICARAGUA
			MOZAMBIQUE	PAPOUASIE- NOUVELLE-GUINÉE
			NAMIBIE	PARAGUAY
			NIGER	RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE
			SÉNÉGAL	ZAMBIE
			SRI LANKA	
			SWAZILAND	

PROGRAMMES RÉGIONAUX DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
 Consciente de l'importance des questions transfrontalières et du commerce pour le succès des efforts engagés à l'échelle nationale pour stimuler la productivité et la production des petits agriculteurs, la FAO

apporte aussi son soutien aux organisations régionales d'intégration économique qui lui en font la demande, pour la formulation et la mise en oeuvre de Programmes régionaux de sécurité alimentaire (PRSA).

État des lieux des Programmes régionaux de sécurité alimentaire (PRSA), 30 septembre 2009				
EN COURS DE RÉALISATION		APPROUVÉ	FORMULÉ	EN COURS DE FORMULATION
Toutes les activités	Certaines activités			
	Forum des Caraïbes – CARIFORUM/ CARICOM	Union du Maghreb arabe (UMA)	Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA)	Communauté andine des nations (CAN)
	Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)	Marché commun du Sud (MERCOSUR)	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)
	Organisation de coopération économique (OCE)	Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC)	Conseil de l'unité économique arabe (CAEU)	Conseil agricole d'Amérique centrale (CAC)
	Forum des îles du Pacifique		Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
			Communauté économique des États de l'Afrique centrale (ECCAS)	Communauté de développement d'Afrique australe (SADC)

Premiers enseignements

Bien que les programmes nationaux et régionaux de sécurité alimentaire n'en soient qu'à leur première phase de développement, plusieurs enseignements semblent déjà pouvoir être retirés de ces expériences.

- 1) Tous les PNSA ont en commun un même objectif, qui est d'éradiquer la faim en renforçant la productivité des petits agriculteurs et les moyens d'existence des populations rurales, mais chacun est conçu en fonction de besoins et priorités nationales. Leur intitulé, leur contenu en termes de programmes et les arrangements institutionnels prévus pour leur exécution sont donc variables selon les pays.
- 2) En règle générale, les pays qui ont réussi à mettre en oeuvre avec succès les programmes approuvés sont des pays de taille plus importante, disposant de ressources propres pour leurs investissements. Les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) qui dépendent du soutien financier de leurs partenaires

du développement n'ont pas pu mener à bien toutes les activités programmées. Jusqu'à une date récente, les pays les plus étroitement dépendants de l'aide extérieure ont souffert d'un biais anti-petite agriculture inscrit dans la théorie de développement, mais cette situation commence aujourd'hui à changer.

- 3) Dans les premières années de mise en oeuvre du PSSA, les projets de la phase pilote ne ciblaient pas explicitement les petits agriculteurs pauvres et marginalisés, et il a souvent été dit que l'approche adoptée tendait à favoriser les agriculteurs mieux nantis. Divers ajustements ont été introduits par la suite, et les évaluations d'impact font état en règle générale de taux élevés de réussite en ce qui concerne les ruraux pauvres. Les principaux facteurs de succès sont:
 - L'importance attachée à la formation de groupes d'agriculteurs, en y incluant explicitement les femmes et

enfants chefs de famille ainsi que les pauvres sans terres;

- le recours aux écoles pratiques d'agriculture pour diffuser l'information technique et susciter l'intérêt;
- l'introduction de possibilités de diversification que les personnes sans terre et marginalisées pouvaient mettre à profit et qui se traduisaient immédiatement par des revenus élevés;
- l'investissement dans le changement des mentalités.

Lorsque ces facteurs sont incorporés dans les PNSA, les probabilités de réussite sont très élevées.

- 4) La Coopération Sud-Sud a permis aux pays bénéficiaires de recevoir l'aide d'experts spécialisés provenant d'autres pays en développement, qui sont détachés auprès des communautés pour faire la démonstration sur le terrain des technologies améliorées. Les alliances stratégiques passées dans le cadre de la Coopération Sud-Sud, avec la Chine en particulier, offrent la possibilité de détacher sur le terrain un nombre important d'experts et de techniciens, pour un coût relativement faible, et les

gouvernements et organisations impliqués dans la mise en œuvre des PNSA et PRSA manifestent de plus en plus d'intérêt pour cette forme d'assistance technique.

- 5) L'engagement institutionnel de toutes les organismes concernés (agriculture, éducation à la santé, protection sociale, sécurité alimentaire, notamment) s'est aussi avéré un facteur déterminant de succès. Une volonté politique au niveau le plus haut est en général cruciale pour amorcer le processus, mais pour inscrire ces actions dans la durée, il est nécessaire d'institutionnaliser le soutien du secteur public afin qu'il perdure indépendamment des changements politiques.

La Déclaration commune de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, publiée à l'issue de la réunion du G8 en juillet 2009, a centré l'attention sur la petite agriculture. Elle a par là même confirmé la justesse de la vision de la FAO dans son approche des PNSA et PRSA - donner naissance à un monde plus durable et plus sûr en termes d'alimentation, en renforçant la productivité des petits agriculteurs et en améliorant la nutrition des ménages.

Autonomisation des communautés rurales pauvres

L'Indonésie, le Mexique et la Sierra Leone sont trois exemples très différents de pays ayant développé une approche novatrice de

l'autonomisation des communautés rurales pauvres. Ils ont tous trois transposé avec succès ces démarches à l'échelle nationale.

INDONÉSIE

Apprendre à aider les agriculteurs pauvres à élaborer et chiffrer eux-mêmes leurs plans d'action a nécessité de changer l'état d'esprit des agents de vulgarisation agricole, mais le changement a porté ses fruits. L'approche a été institutionnalisée à travers le volet Résilience alimentaire des communautés villageoises de la Politique nationale de sécurité alimentaire. Le nombre de villages concernés est passé de 250 en 2006 à 1.174 aujourd'hui, et le gouvernement prévoit d'étendre encore cette démarche.

En 2003, le Gouvernement de l'Indonésie a finalisé un projet de PNSA qui s'appuie sur l'approche positive de l'autonomisation des communautés introduite durant la phase pilote du PSSA. Cette approche est le fruit d'un projet PSSA financé par le Japon, qui a fait appel à des techniques innovantes pour encourager la formation de groupements ou associations paysannes et l'adoption de technologies améliorées lorsque les pratiques traditionnelles s'avéraient inefficaces.

Cette démarche se caractérise principalement par la formation de groupements d'agriculteurs (GA) sur la base d'"affinités" ou de "facteurs de lien", et la formulation par chaque groupement de son propre Plan de développement. Les agriculteurs devaient apprendre à définir leurs priorités, à évaluer le coût de leurs activités et à les gérer. Ces activités étaient ensuite financées par un Fonds autorenouvelable qu'il leur appartenait de reconstituer une fois le capital d'amorçage épuisé.

L'approche a été incorporée dans la *Politique générale de sécurité alimentaire: 2006-2009* sous le volet Résilience alimentaire des communautés villageoises. D'autres éléments

de cette politique incluent la diversification de l'alimentation et la nutrition à travers les potagers domestiques et scolaires, l'Atlas de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité, et le renforcement des institutions de distribution de nourriture et du Secrétariat du Conseil national de la sécurité alimentaire.

Le volet Résilience alimentaire des communautés villageoises est pris en charge par la Direction générale de la sécurité alimentaire du Ministère de l'agriculture, et financé sur le budget public de l'agriculture. Les bénéficiaires ciblés sont les groupements d'agriculteurs dans les villages dont 30 pour cent au moins de la population est considérée comme pauvre. Ces groupes d'agriculteurs sont animés par des agents de vulgarisation affectés à cette tâche. Chaque groupe décide des activités à réaliser, toute initiative susceptible d'améliorer ses moyens d'existence pouvant être retenue. Le programme national a débuté dans 250 villages répartis dans 122 districts en 2006. Il touche aujourd'hui 1.174 villages dans 275 districts et 33 provinces, et son extension est prévue pour la période 2010-2014.

MEXIQUE

Atteindre les ruraux pauvres dans les zones reculées a longtemps été un défi pour le Mexique. Aujourd'hui, à travers les Agences décentralisées de développement rural (ADR), le gouvernement met en place des équipes d'experts techniques au service des communautés locales, qui définissent elles-mêmes leurs initiatives de développement rural.

L'expérience du Mexique est similaire à celle de l'Indonésie. Son Projet stratégique pour la sécurité alimentaire (PESA - Proyecto Estratégico para la Seguridad Alimentaria) a pour but d'améliorer la sécurité alimentaire et de contribuer à la réduction durable de la

pauvreté dans les zones rurales les plus marginalisées du Mexique.

Le Projet ne soutient pas des actions reposant sur des méthodes conventionnelles d'assistance. A l'inverse, il applique une

méthodologie innovante de vulgarisation agricole qui passe par l'établissement d'Agences décentralisées de développement rural (ADR - *Agencias de Desarrollo Rural*) dont la mission est de promouvoir et développer les capacités des individus et des communautés rurales. Par le biais d'un processus facilité d'appropriation et de gestion autonome, les individus sont amenés à définir eux-mêmes leurs problèmes et à identifier des options viables pour les surmonter.

A l'échelle nationale, la mise en oeuvre du projet est du ressort du Ministère de l'agriculture (SAGARPA), avec un appui technique modeste de la FAO. Les agences décentralisées de développement rural (ADR) assurent un suivi continu des initiatives locales de développement rural, sous le contrôle d'équipes pluridisciplinaires et transversales à l'échelle fédérale.

Le Projet stratégique pour la sécurité alimentaire a mené à bien sa phase pilote en 2002 et transposé l'approche à l'échelle nationale en 2005. Actuellement, 135 ADR opèrent dans 18 états et 655 districts, dont 105 des 125 districts présentant les plus bas indices de développement humain dans le pays.

Plus de 100.000 familles pauvres ont directement participé à des projets locaux axés sur l'amélioration des conditions de vie (logement, fourneaux, citernes d'eau, stockage des céréales, élevages de volailles

et jardins potagers) et l'élargissement des options productives (gestion des sols et de l'eau, production de café, de maïs et de haricots biologiques, commercialisation et écotourisme).

Parmi les résultats observés à ce jour:

- l'amélioration de l'offre et de l'accès à des disponibilités alimentaires accrues dans les zones particulièrement pauvres et marginalisées;
- la démonstration qu'il est possible de développer les capacités des populations locales pour leur permettre d'identifier par elles-mêmes les réponses adaptées aux problèmes d'insécurité alimentaire qu'elles rencontrent;
- la consolidation d'un large éventail de services professionnels pour la fourniture d'une assistance technique dans des zones jusqu'ici privées d'accès à ces services.

Le projet réalisé actuellement met l'accent sur le renforcement des capacités à différents niveaux et témoigne de l'évolution du système public de vulgarisation agricole au Mexique, comme de l'évolution du concept de PSSA/PNSA. Les financements, sur différentes lignes budgétaires fédérales, ont régulièrement progressé, en réponse à la demande locale, et le gouvernement prévoit de systématiser cette démarche en vue de son éventuelle transposition dans d'autres pays.

SIERRA LEONE

En Sierra Leone, réduire les pertes après récolte et renforcer la capacité des agriculteurs à commercialiser leur production de riz et légumes vont de pair avec les efforts visant à accroître la productivité des petits agriculteurs. Des Centres d'affaires pour l'agriculture (*Agricultural Business Centres - ABC*) sont actuellement mis en place à l'échelle nationale pour aider les petits agriculteurs à commercialiser leur production et à assurer l'approvisionnement des villes.

Lorsque la guerre civile en Sierra Leone a pris fin en 2002, le Président Kabbah a pris l'engagement solennel d'éliminer la faim en cinq ans. Dans ce but, le gouvernement a formulé avec le concours de la FAO un Programme de vulgarisation et de développement des capacités axé sur les communautés (CECP). Ce programme

reposait sur la création de fermes-écoles pour améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence en milieu rural, dans le cadre de la Stratégie nationale de redressement.

Le programme a été appliqué en plusieurs étapes entre 2003 et 2007, avec des financements provenant de diverses sources.

Durant la première phase, des coordinateurs de district ont été formés pour animer les écoles pratiques d'agriculture (Farmer Field School - FFS), avec le concours d'experts d'Ouganda et des Philippines. Ils ont animé des formations pratiques pilotes sur le riz, les légumes, les cultures arboricoles et la commercialisation dans 48 localités différentes, touchant plus de 1 000 agriculteurs.

Au cours de la deuxième phase, 1.465 écoles pratiques d'agriculture ont permis de toucher environ 20.000 agriculteurs, et quatorze réseaux de district ayant un statut indépendant ont été créés par les agriculteurs. Outre l'intensification, la diversification et la commercialisation de la production agricole, les réseaux ont aussi pris en charge les questions d'alphabétisation et de santé. A la fin de la phase 3, les actions de formation avaient touché plus de 200.000 ménages de petits agriculteurs, des programmes communautaires et potagers scolaires avaient été introduits, et un programme national de semences avait été lancé, avec un financement du Gouvernement de l'Allemagne.

A partir de 2005, le PNUD a fourni des financements complémentaires pour appuyer la décentralisation des services agricoles à travers l'établissement des Centres d'affaires pour l'agriculture (Agricultural Business Centres - ABC). Un centre d'affaires sert en moyenne 400 petits agriculteurs, en leur offrant une formation à l'entrepreneuriat, un lieu commode pour l'achat d'intrants agricoles comme les semences et les engrais, et la possibilité de louer des entrepôts et des machines conduites par des opérateurs expérimentés sur la base d'un paiement à l'utilisation.

Dans le cadre de l'Opération Nourrir la nation (Operation Feed the Nation - OFTN) – le

Programme national de sécurité alimentaire de la Sierra Leone – la FAO et le PNUD ont uni leurs efforts en 2007, avec d'autres partenaires du développement, pour appuyer l'extension de l'approche des écoles pratiques d'agriculture et faciliter la transformation des écoles existantes et autres organisations paysannes en Centres d'affaires pour l'agriculture (ABC). Une équipe d'experts recrutés par l'intermédiaire de la FAO au titre de la Coopération Sud-Sud apporte un soutien technique à l'exécution de l'Opération Nourrir la nation.

Confronté à la crise alimentaire et énergétique en 2008, le gouvernement a formulé un Programme national de réponse agricole (National Agriculture Response Programme - NARP) largement inspiré de l'approche de l'Opération Nourrir la nation. A travers ce programme, le gouvernement prévoit d'encourager la commercialisation de l'agriculture et l'investissement privé, en transposant le modèle ABC à l'échelle nationale. Le programme a également pour objectif d'aider les organisations paysannes existantes, 195 au total, à intensifier la production de riz et de cultures de saison sèche, de faciliter les liens avec les marchés pour garantir l'approvisionnement des villes et de mettre en place des filets de sécurité à court terme (en partenariat avec le PAM) dans les 14 districts agricoles. La Facilité alimentaire de l'Union européenne contribue à hauteur de 10,8 millions d'euros à la mise en oeuvre du Plan national, en fournissant un soutien à 15 ABC dans chacun des sept districts en manque de financements.

Plus récemment, le gouvernement a formulé un Plan de développement agricole durable dans le cadre du Compact PPDA, dans l'optique de proposer un cadre propice aux investissements à court, moyen et long terme en faveur de son secteur agricole.

LISTE DES SOURCES

DONNÉES

FAO. FAOSTAT. Disponible en ligne à : <http://faostat/>.

FAO. 2009. *Monitoring Food Security Activities at National Level: Methodological Progress and Illustrative Methods*. CFS 2009/Inf. 8.

World Health Organization. *Statistical Information System: Risk Factors*. Disponible en ligne à : <http://apps.who.int/whosis/data/Search.jsp?indicators=%5bIndicator%5d.%5bRF%5d.Members>

World Health Organization. *Vitamin and Mineral Nutrition Information System*. Disponible en ligne à : <http://www.who.int/vimnis/en/>.

World Bank. *World Development Indicators*. WDI Online. Disponible sur abonnement seulement.

World Bank. *Country Briefs*. Disponible en ligne sous le nom de chaque pays.

CONTEXTE PAYS

Algérie

algerie-dz.com. Janvier 2007. *L'agriculture progresse en Algérie*. Disponible en ligne à : <http://www.algerie-dz.com/article7958.html>

FAO. Décembre 2004. *Formulation d'un programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) dans le cadre du programme national de développement agricole de l'Algérie (PNDA)*. TCO/ALG/2901(1) : Rapport Terminal.

FAO. 2009. *Note d'Information: Algérie*. Disponible en ligne à : http://countrybriefs.fao.org/TO/project_download.asp?FileName=10009_user

Gouvernement de l'Algérie, Ministère de l'agriculture et du développement rural, mars 2004. *Stratégie de développement rural durable*.

Gouvernement de l'Algérie, Ministère de l'agriculture et du développement rural, juin 2004. *Le projet de proximité de développement rural*.

Gouvernement de l'Algérie, Ministère de l'agriculture et du développement rural. 2006. *Rapport sur la situation du secteur agricole en 2006*. Disponible en ligne à : <http://www.minagri.dz/pdf/Rapports/Rapport%20sur%20la%20situation%20du%20secteur%20agricole%202006.pdf>

Conférence de haut niveau sur l'eau et l'énergie en Afrique, décembre 2008. *L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique. Rapport pays: Algérie*. <http://www.sirtewaterandenergy.org/docs/reports/Algerie-Rapport2.pdf>

Oxford Business Group. 2009. *Emerging Algeria 2008 and Algeria- Country Profile*. Résumés disponibles en ligne à : <http://www.oxfordbusinessgroup.com/publication.asp?country=10>

Arménie

CNFA. Non daté. *Armenia Agriculture Assessment*. Voir: www.cnfa.org.

Délégation de la Commission européenne en Arménie. *Food Security Programme in Armenia*. Disponible en ligne à : <http://www.delarm.ec.europa.eu/en/programmes/food.htm>

Fonds monétaire international. Décembre 2008. *Republic of Armenia: Second Poverty Reduction Strategy Paper*. Rapport Pays FMI 08/376. Disponible en ligne à : http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Armenia/Armenia_2PRSP_2008.pdf

Gouvernement de l'Arménie. *RA Prime Minister Tigran Sargsyan's Statement on Global Economic and Financial Crisis at Presentation of FY2009 Budget to RA National Assembly*. Disponible en ligne à : <http://www.gov.am/files/docs/321.pdf>

Brésil

OECD. 2005. *Examen OCDE des politiques agricoles – Brésil (disponible en anglais uniquement)*.

FAO. Avril 2008. *Allocution du Président de la République du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva*. Trentième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Disponible en ligne à : <http://www.fao.org/newsroom/common/ecg/1000831/en/Lula-speech.doc>

Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Octobre 2009. *A Reference for Designing Food and Nutrition Security Policies: The Brazilian Fome Zero Strategy* (Projet) et compilation des déclarations du Gouvernement du Brésil concernant les interventions et programmes mis en oeuvre pour faire face à la crise financière.

Indonésie

FAO. 2007. *GCSP/INS/073/JPN, Special Programme for Food Security, Indonesia: Report of Joint Final Evaluation*. De Masa Kato (FAO), (Chef d'équipe Minora Nakano (Japon) et Arif Haryana (Indonésie)).

FAO. 2007. *Impact Evaluation Report of SPFS Project in Indonesia*.

FAO. Août 2009. *Status of the National Programme for Food Security in Indonesia*. Communication de la représentation FAO en Indonésie.

Malawi

FANRPAN. Avril 2007. *Synthesis Report of the First Phase of the Input Voucher Study: Malawi and Zambia*. De Julius H. Mangisoni, Bunda College of Agriculture, Université du Malawi.

FAO. 2008. *Remise de la médaille Agricola au Président du Malawi*
<http://www.fao.org/news/story/en/item/8618/icode/>

Gouvernement du Malawi, Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Mars 2008. *Evaluation of the 2006/7 Agricultural Input Subsidy Programme, Malawi: Final Report*. Préparé par la School of Oriental and African Studies (SOAS), Londres; Wadonda Consult; Michigan State University (MSU); et Overseas Development Institute (ODI), avec des financements du DFID, d'USAID et de Future Agricultures Consortium.

IRIN. Juin 2009. *Malawi: Bountiful maize harvest tempered by input costs*. Disponible en ligne à :
<http://www.irinnews.org/Report.aspx?ReportId=84808>

Mexique

FAO. 2007. *Estudio de la Operación del PESA México, ADR y Seguridad Alimentaria*. De Julio Baca del Moral, Coordinateur de la Charte, assisté de M.C. Ariel Buendía Nieto et Carlos Camilo Baca Flores, collaborateurs.

FAO. Mai 2009. *Proyecto Estratégico de Seguridad Alimentaria (PESA: Expansión del programa a nivel nacional)*.

Gouvernement du Mexique. *Proyecto Estratégico para la seguridad alimentaria (PESA)*. Disponible en ligne à :
<http://www.sagarpa.gob.mx/v1/pesa/index.html>

Nigéria

AVERT. 2009. *HIV and AIDS in Nigeria*. Disponible en ligne à : <http://www.avert.org/aids-nigeria.htm>

Business Day. Mai 2009. *N200 billion agricultural development fund: New ingredient for the economy*. Disponible en ligne à :
http://www.businessdayonline.com/index.php?option=com_content&view=article&id=2692:n200-billion-agricultural-development-fund-new-ingredient-for-the-economy&catid=117:news&Itemid=349

Center for Global Development. 2005. *Resolving Nigeria's Debt through a Discounted Buyback*. Disponible en ligne à : <http://www.cgdev.org/content/publications/detail/3223/>

FAO. Sans date. *PSSA Histoires de réussites – Nigéria*. Disponible en ligne à : <http://www.fao.org/spfs/national-programmes-spfs/success-npfs/nigeria/en/>

FAO. Juin 2009. *SPFS Country Brief – Nigeria*.

Google Alert for Desertification/The Tide. Août 2007. *Project to combat desert encroachment under way*. Disponible en ligne à : <http://desertification.wordpress.com/2007/08/09/nigeria-combating-desertification-with-the-%E2%80%9Cgreen-wall-sahara-initiative-qwsi%E2%80%9D-google-alert-the-tide/>

Gouvernement du Nigéria. 2001. *The New Agricultural Policy*. Disponible en ligne à :
<http://www.nipc.gov.ng/important%20document/The%20New%20Nigerian%20Agricultural%20Policy.doc>

IFPRI. 2009. *Fadama II. General Information* » *Impact Assessment Outcome Statement*. Disponible en ligne à :
<http://www.ifpri.org/publication/fadama-ii>

Service de presse de l'ONU. Juillet 2009. *Nigeria: Millions of Children to Be Immunized During UN-Backed Health Week*. Disponible en ligne à : <http://allafrica.com/stories/200907310866.html>

Sierra Leone

Gouvernement de la République de la Sierra Leone. 2007. *Operation Feed The Nation (OFTN): Towards Making Farming a Profitable Business*. Document conjoint de la FAO, du PNUD et du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Gouvernement de la République de la Sierra Leone, Ministère de l'agriculture, de la foresterie et de la sécurité alimentaire. Juillet 2009. *Proposal for South South Cooperation Technical Assistance to Sierra Leone by the Government of the People's Republic of China*.

Turquie

Projet de l'Union européenne pour l'agriculture biologique en Turquie. *Developing the Organic Option in Turkey*. De Christopher Stopes, Chef de projet. Disponible en ligne à : <http://organik.bahcesehir.edu.tr/UserFiles/File/eski%20tebliqler/ChristopherStopes.doc>.

FAO. 2009. *Turkey: Achievements in Agriculture*. Représentation de la FAO en Turquie.

Independent Evaluation Group. 2006. *Turkey: IFC Country Impact Review*. Disponible en ligne à :

[http://www.ifc.org/ifcext/ieq.nsf/AttachmentsByTitle/2005+LRN+Turkey.pdf/\\$FILE/2005+LRN+Turkey.pdf](http://www.ifc.org/ifcext/ieq.nsf/AttachmentsByTitle/2005+LRN+Turkey.pdf/$FILE/2005+LRN+Turkey.pdf).

International Agri-Technology Centre, Septembre 2008. *Agriculture, Turkey*. IATC Sector Report. UK Trade and Investment. Disponible en ligne à : <http://www.theiatc.org/page.asp?section=96§ionTitle=Market+reports>.

Banque mondiale. Décembre 2008. *Global Economic Prospects 2009:Appendix: Regional Economic Prospects*. Disponible en ligne à : http://siteresources.worldbank.org/INTGEP2009/Resources/10363_WebPDF-04Appendix.pdf

Vietnam

Asia Resource Centre for Microfinance. 2004. *Vietnam Bank for Social Policies (VBSP)*. Disponible en ligne à : aidsdatahub.org/documents/download/848

East Asian Institute. Avril 2009. *Vietnam's Policy Responses to the Financial Crisis*. Disponible en ligne à : <http://www.eai.nus.edu.sg/BB447.pdf>

FAO. 2009. *The Viet Nam Success Story*. Représentation de la FAO au Vietnam.

Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. 2006. *Rapid growth of selected Asian economies: Lessons and implications for agriculture and food security*. FAO Policy Assistance Series 1/3.

Vietnamese and Americans in Partnership to Fight HIV Aids. 2006. *Country Profile: Vietnam*. Disponible en ligne à : http://www.bwtp.org/arcm/vietnam/II_Organisations/MF_Providers/VBSP.htm

Banque mondiale. Février 2007. *Rural Development and Agriculture in Vietnam*. Disponible en ligne à : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/EASTASIAPACIFICEXT/EXTEAPREGTOPRURDEV/0,,contentMDK:20534368~menuPK:3127821~pagePK:34004173~piPK:34003707~theSitePK:573964,00.html>.